



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Indicateurs de résultats des lycées [IVAL]

Baccalauréat Général - Technologique et Professionnel
2017

numéro 02-18
mars 2018

Scannez le QR code affiché
pour télécharger la brochure



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteur
Stéphane FRUGIER

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

Sommaire

1. Méthodologie.....	1
1.1. Source et champ des indicateurs de résultats	1
1.2. Quelques définitions.....	1
2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand en termes de valeur ajoutée positive ou nulle	2
2.1. Performance selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	2
2.2. Indicateur par indicateur, une performance variable dans le temps	3
3. Résultats des indicateurs de valeur ajoutée.....	4
3.1. Lycées d'enseignement général et technologique.....	4
3.1.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs de performance.....	4
3.1.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	6
Composition des 5 groupes	6
La composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions	9
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2016 et 2017	9
Stabilité des LEGT entre les sessions 2015 et 2017	13
3.2. Lycées professionnels.....	14
3.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs de performance.....	14
3.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	16
Composition des 5 groupes	16
La composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions	19
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2016 et 2017	19
Stabilité des LP entre les sessions 2015 et 2017	23
ANNEXES	25
Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand.....	25
Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique.....	26
Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique.....	27
Annexe 4 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand	28
Annexe 5 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels.....	29
Annexe 6 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels.....	30
Annexe 7 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2017	31

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Evolution du nombre de lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand avec une valeur ajoutée positive ou nulle, par indicateur, entre les sessions 2015 et 2017	3
Tableau 2 : Evolution du nombre de lycées professionnels de l'académie avec une valeur ajoutée (VA) positive ou nulle, par indicateur, entre les sessions 2015 et 2017	3
Tableau 3 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie pour la session 2017	5
Tableau 4 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017	11
Tableau 5 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2017	12
Tableau 6 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées professionnels de l'académie (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2017	15
Tableau 7 : Liste des lycées professionnels de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017	21
Tableau 8 : Composition des 5 groupes de lycées professionnels à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2017	22

Liste des figures :

Figure 1 : Répartition des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de l'académie selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite au baccalauréat, taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2017	2
Figure 2 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux de mentions au baccalauréat (b), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (c), du taux d'accès de la première au baccalauréat (d) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (e) des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) de l'académie de Clermont-Ferrand en 2017	4
Figure 3 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2017	7
Figure 4 : Proportion de lycées d'enseignement général et technologique par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2017	8
Figure 5 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2017	10
Figure 6 : Distribution des effectifs moyens d'élèves présents aux sessions 2015 à 2017 du baccalauréat des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand selon le nombre de groupes différents attribués à l'issue des trois sessions 2015, 2016 et 2017	13
Figure 7 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux de mentions au baccalauréat (b), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (c), du taux d'accès de la première au baccalauréat (d) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (e) des lycées professionnels (LP) de l'académie de Clermont-Ferrand en 2017	14
Figure 8 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les lycées professionnels de l'académie à la session 2017	17
Figure 9 : Proportion de lycées professionnels par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2017	18
Figure 10 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2017	20

Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée

1. Méthodologie

1.1. Source et champ des indicateurs de résultats

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) sont calculés et mis à disposition par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ils couvrent l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat, dès lors que le nombre de candidats est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les indicateurs de valeur ajoutée ne sont pas calculés.

Pour la session 2017, les IVAL ont été calculés pour 92 lycées de l'académie de Clermont-Ferrand :

1.2. Quelques définitions

Les indicateurs de performance des lycées comprennent les **taux de réussite** et **taux de mentions** obtenus au **baccalauréat** et les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat**.

Le **taux de réussite au baccalauréat** est l'indicateur traditionnel. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat** évaluent, pour un élève de seconde, de première ou de terminale, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, y compris en redoublant.

Le **taux de mentions au baccalauréat** est un nouvel indicateur. Il enrichit l'analyse en appréhendant dans quelle mesure les lycées tirent le meilleur de leurs élèves et les préparent à l'enseignement supérieur, la probabilité d'y réussir étant améliorée par l'obtention d'une mention au baccalauréat. Cet indicateur est aussi un complément pour les établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Les **valeurs ajoutées** permettent d'évaluer ce qu'un lycée a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. Pour chaque indicateur, la valeur ajoutée est la

en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée. Ces IVAL évaluent donc l'action propre de chaque établissement, en éliminant les facteurs de réussite extérieurs au lycée.

48 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et 44 lycées professionnels (LP).

A la session 2016, il y avait 49 LEGT et 43 LP : les résultats pour le lycée Sainte-Louise de Montluçon (03) à la session 2017 n'ont pas été diffusés car ce dernier avait moins de 20 candidats ; le lycée d'enseignement supérieur (LP) de Vichy (03) n'avait pas de niveau terminale pour le baccalauréat 2016.

A la session 2015, les IVAL ont été calculés pour 48 LEGT et 43 LP : le lycée général et technologique La Présentation de Saint-Flour (15) avait présenté moins de 20 élèves.

différence entre les résultats observés (taux bruts) et les résultats qui étaient espérés (taux attendus), compte tenu des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves (âge, sexe, origine sociale, et niveau scolaire à l'entrée en seconde) et de l'offre du lycée. En effet, certains LEGT proposent une offre de formation réduite entraînant le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux attendu repose sur 7 types de structures :

- A : Lycée avec uniquement les séries L, ES et S
- B : Lycée avec uniquement L, ES, S et STMG
- C : avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)
- D : avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG
- E : Lycée hôtelier
- F : Autre lycée avec au plus 3 séries
- G : Autre lycée avec au moins 4 séries

Le **taux attendu** se définit donc comme le taux moyen d'un établissement, à caractéristiques individuelles des élèves identiques et à structure d'établissement identique. Ainsi, si la valeur ajoutée est positive, le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Du fait de la refonte méthodologique à la session 2015, seuls les résultats de performance des lycées depuis cette session sont mentionnés.

Le guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2017 est disponible en annexe 7.

2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand en termes de valeur ajoutée positive ou nulle

2.1. Performance selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles

Une valeur ajoutée positive ou nulle signifie que l'établissement a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen. En comptabilisant le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs, 6 groupes d'établissements se dégagent – les lycées avec 0, 1, 2, 3, 4 ou 5 valeur(s) ajoutée(s) positive(s) ou nulle(s). Cette répartition permet de mesurer la dispersion des lycées selon leur performance globale, tous indicateurs compris.

En 2017, parmi les 48 lycées d'enseignement général et technologique (figure 1) :

- 11 (soit 23%) affichent des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 4 des 5 indicateurs ; 8 sont des lycées publics.
- 11 (soit 23%) comptabilisent 2 indicateurs avec une valeur ajoutée positive ou nulle. Parmi eux, 6 sont des lycées publics.
- 10 LEGT (soit 21%), dont 6 lycées publics, ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 indicateurs.
- 8 des 48 LEGT (soit 17%) ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour 1 indicateur ; 4 sont des lycées publics.
- 4 (soit 8%) ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour les 5 indicateurs ; tous sont des lycées publics.
- 4 LEGT (soit 8%), dont 2 lycées publics, ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs.

Parmi les 44 lycées professionnels (figure 1) :

- 10 (soit 23%) ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour les 5 indicateurs de performance. Parmi eux, 4 sont des lycées publics.
- 9 (soit 20%) ont uniquement un indicateur positif ou nul. Parmi eux, 7 sont des lycées publics.
- 8 des 44 LP (soit 18%), dont 7 lycées publics, ont 3 indicateurs positifs ou nuls.
- 7 (soit 16%) ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour 4 des 5 indicateurs de performance. Parmi eux, 5 sont des lycées publics.
- 7 (soit 16%), dont 5 lycées publics, ne présentent aucune valeur ajoutée positive ou nulle.
- 3 LP (soit 7%), tous lycées publics, ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour 2 indicateurs.

Ainsi, 2/3 des LEGT ont entre 2 et 4 valeurs ajoutées positives ou nulles, soit une performance moyenne à élevée. Autrement dit, peu de lycées ont des résultats extrêmes, soit générant beaucoup de plus-value (5 valeurs ajoutées positives ou nulles) soit apportant à leurs élèves moins que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen (aucune ou une seule valeur ajoutée positive ou nulle).

Au contraire, les LP tendent à constituer deux groupes extrêmes : ceux qui ne génèrent pas, ou peu, de plus-value (aucune ou une seule valeur ajoutée positive ou nulle) et ceux qui en génèrent beaucoup (à partir de 3 valeurs ajoutées positives ou nulles).

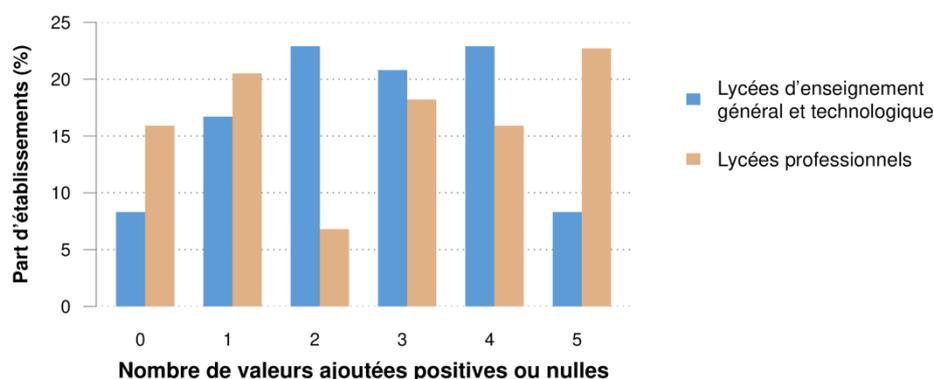


Figure 1 : Répartition des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de l'académie selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite au baccalauréat, taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2017

Clé de lecture : Au sein de l'académie de Clermont-Ferrand, 8% des lycées d'enseignement général et technologique et 16% des lycées professionnels ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs. 8% des lycées d'enseignement général et technologique et 23% des lycées professionnels affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour les 5 indicateurs.

2.2. Indicateur par indicateur, une performance variable dans le temps

Toujours en termes de valeur ajoutée positive ou nulle, qu'en est-il, indicateur par indicateur, et quelle est leur évolution dans le temps, globalement et lycée par lycée ?

En détaillant le nombre de lycées avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour chaque indicateur, parmi les 48 LEGT, 23 ont obtenu un taux de réussite au baccalauréat supérieur à ce qui était attendu en 2017 (tableau 1). De même, 23 LEGT ont obtenu un taux d'accès seconde-baccalauréat supérieur à ce qui était attendu, 24 pour le taux d'accès première-baccalauréat et 27 pour le taux d'accès terminale-baccalauréat. Globalement, ces effectifs restent stables par rapport aux sessions précédentes.

Cependant, quel que soit l'indicateur considéré, les lycées ayant une valeur ajoutée positive ou nulle varient d'une année sur l'autre. Par exemple, 25 LEGT en 2015, 26 en 2016 et 23 en 2017 ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux de réussite mais 5 des 23 LEGT en 2017 n'affichaient pas une valeur ajoutée

positive ou nulle pour cet indicateur en 2016 et 11 des 26 LEGT en 2016 n'affichaient pas une valeur ajoutée positive ou nulle en 2015. Ainsi, sur 47 LEGT présents de 2015 à 2017, 19 ont un indicateur du taux de réussite « stable », ayant une valeur ajoutée soit négative soit positive ou nulle les trois années.

Concernant les LP (tableau 2), 22 des 44 LP affichent une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux de réussite. Pour les taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat, ce sont respectivement 18, 25 et 26 LP avec un taux observé supérieur au taux attendu. Hors taux de mentions, le nombre de LP avec une valeur ajoutée positive ou nulle à la session 2017, est largement supérieur à celui de la session précédente pour 3 des 4 indicateurs, contrairement à l'évolution entre les sessions 2015 et 2016. Enfin, comme pour les LEGT, quel que soit l'indicateur considéré, les LP avec une valeur ajoutée positive ou nulle diffèrent entre les sessions 2015, 2016 et 2017.

Tableau 1 : Evolution du nombre de lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand avec une valeur ajoutée positive ou nulle, par indicateur, entre les sessions 2015 et 2017

Indicateurs	Lycée d'enseignement général et technologique (LEGT)							
	Valeur ajoutée positive ou nulle						LEGT stables de 2015 à 2017	
	2015		2016		2017		Effectif	%
	Constat	Variation	Constat	Variation	Constat			
Taux de réussite	25	-10 +11	26	-8	5	23	19	40%
Taux d'accès seconde-bac	26	-5 +5	26	-9	6	23	26	55%
Taux d'accès première-bac	20	-7 +9	22	-8	10	24	20	43%
Taux d'accès terminale-bac	25	-11 +10	24	-9	12	27	13	28%
Taux de mentions	-		-			27		
Nombre total de lycées	48		49			48	47	100%

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte respectivement 25 et 26 LEGT en 2015 et 2016 avec une valeur ajoutée positive ou nulle pour le taux de réussite. Parmi les 26 LEGT en 2016, 11 n'affichaient pas une valeur ajoutée positive ou nulle pour cet indicateur en 2015 et 10 établissements ont leur valeur ajoutée pour le taux de réussite au baccalauréat devenue négative en 2016. Parmi les 47 LEGT présents de 2015 à 2017, 19 (soit 40%) ont un indicateur du taux de réussite stable, ayant une valeur ajoutée soit négative soit positive ou nulle les trois années

Tableau 2 : Evolution du nombre de lycées professionnels de l'académie avec une valeur ajoutée (VA) positive ou nulle, par indicateur, entre les sessions 2015 et 2017

Indicateurs	Lycée professionnel (LP)							
	Valeur ajoutée positive ou nulle						LEGT stables de 2015 à 2017	
	2015		2016		2017		Effectif	%
	Constat	Variation	Constat	Variation	Constat			
Taux de réussite	22	-10 +5	17	-4	9	22	21	49%
Taux d'accès seconde -bac	21	-8 +6	19	-9	8	18	15	35%
Taux d'accès première -bac	23	-10 +3	16	-3	12	25	19	44%
Taux d'accès terminale-bac	20	-9 +3	14	-4	16	26	19	44%
Taux de mentions	-		-			26		
Nombre total de lycées	43		43			44	43	100%

3. Résultats des indicateurs de valeur ajoutée

3.1. Lycées d'enseignement général et technologique

3.1.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs de performance

A la session 2017, les valeurs ajoutées des 48 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand, pour chaque indicateur (cf. figure 2), varient entre :

- taux de réussite : -6 et +5 ;
- taux de mentions : -15 et +22 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -32 et +16 ;
- taux d'accès première-bac. : -31 et +5 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -6 et +4.

Cependant, deux tiers des LEGT ont une valeur ajoutée comprise entre :

- taux de réussite : -3 et +2 ;
- taux de mentions : -5 et +6 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -5 et +5 ;
- taux d'accès première-bac. : -5 et +2 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -2 et +2.

La dispersion des valeurs ajoutées est donc globalement faible, un peu plus importante pour les taux de mentions et taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Aucun des 48 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand n'affiche une valeur ajoutée extrême (inférieure à -10 ou supérieure à +10) pour les taux de réussite et taux d'accès de la terminale au baccalauréat. 2 LEGT ont une valeur ajoutée extrême pour le taux d'accès de la première au baccalauréat. Pour les taux de mentions ils sont 5 et, pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, ils sont 6. Les LEGT extrêmes restent donc très minoritaires quel que soit l'indicateur considéré.

Le tableau 2 page 5 présente les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les 48 LEGT de l'académie. Les taux observés et attendus pour chaque indicateur sont disponibles en annexe 1. Concernant les valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions au baccalauréat par série, se référer respectivement aux annexes 2 et 3.

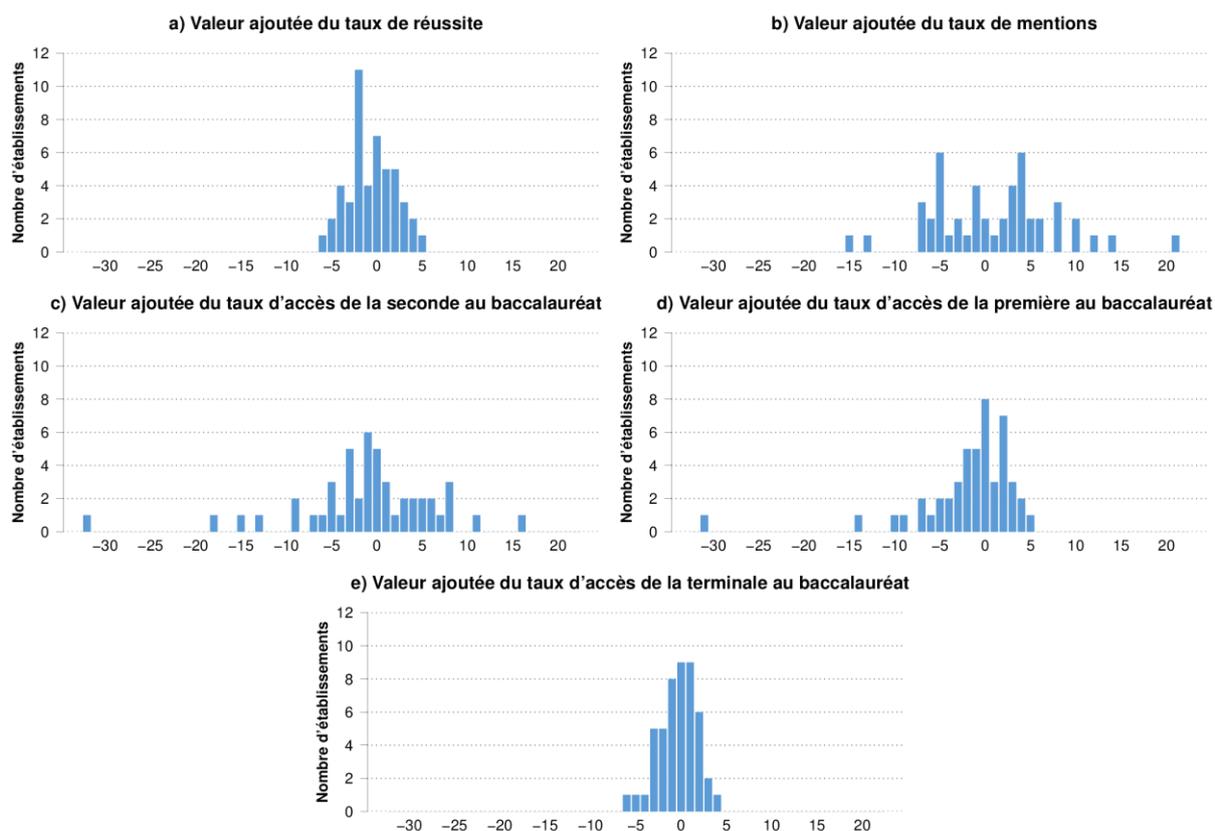


Figure 2 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux de mentions au baccalauréat (b), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (c), du taux d'accès de la première au baccalauréat (d) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (e) des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) de l'académie de Clermont-Ferrand en 2017

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 LEGT avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -6 : cela signifie que son taux de réussite est inférieur de 6 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; 4 LEGT ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -4...

Tableau 3 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie pour la session 2017

Département	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Type de structure	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée					Nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	Groupe
							Taux de réussite au bac	Taux de mentions au bac	Taux d'accès 2nde-bac	Taux d'accès 1ère-bac	Taux d'accès terminale-bac		
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	F	56	-2	3	8	2	1	4	Neutre
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PU	C	447	-3	-3	3	2	1	3	Neutre
	SAINT PIERRE	CUSSET	0030072M	PR	A	132	-4	-6	0	-7	-2	1	EDDA*
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	F	84	-3	4	16	3	1	4	Neutre
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	A	342	-2	3	8	2	0	4	Neutre
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	G	275	1	1	6	2	2	5	Neutre
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	PU	A	309	-2	-5	4	1	2	3	Neutre
	SAINT BENOIT	MOULINS	0030084A	PR	A	28	-5	8	-18	-5	-3	1	EDDA
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	0030044G	PU	A	119	-3	-6	1	0	-2	2	Neutre
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	G	138	-2	4	-5	0	1	3	Neutre
MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	G	210	-2	-15	5	0	-1	2	Neutre	
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	F	32	2	3	-1	-9	-2	2	Sélect.*
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PU	A	226	-2	-5	-3	-1	-1	0	Neutre
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	C	71	-1	-5	-15	-10	-1	0	EDDA
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	A	64	2	-4	-3	4	2	3	Perf.*
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	B	124	0	6	0	0	-1	4	Neutre
	LA PRESENTATION LA FAYETTE	ST FLOUR BRIOUDE	0150051Z 0430003V	PR PU	F B	25 139	-2 -4	-13 -1	-32 -1	-31 -3	-6 -1	0 0	EDDA EDDA
HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	A	63	3	14	-3	-4	-1	2	Sélect.
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	PR	C	124	4	12	-9	2	3	4	Perf.
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	D	157	0	-7	-2	-3	-2	1	Neutre
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	PU	C	314	2	4	4	2	0	5	Neutre
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	A	104	0	4	-1	1	1	4	Neutre
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	PR	D	248	0	3	-3	-7	-3	2	Sélect.
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	B	281	-5	-1	-5	0	-2	1	Accomp.*
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	PR	A	46	1	22	-13	-6	-4	2	Sélect.
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	A	64	0	5	-7	4	1	4	Perf.
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	A	83	-6	-3	11	3	1	3	Accomp.
PUY DE DOIME	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	PR	D	128	0	-5	-1	2	3	3	Neutre
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	PU	D	208	-1	5	0	-3	-3	2	Neutre
	BLAISE PASCAL	CLERMONT-FD	0630018C	PU	A	315	-1	-1	6	1	0	3	Neutre
	JEANNE D'ARC	CLERMONT-FD	0630019D	PU	A	434	0	0	5	0	0	5	Neutre
	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT-FD	0630020E	PU	F	295	-4	-7	1	-4	-5	1	EDDA
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	PU	F	239	-1	-1	1	-2	0	2	Neutre
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT-FD	0630077S	PU	B	270	-2	2	0	0	0	4	Neutre
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631068U	PR	C	188	1	8	-5	-1	1	3	Neutre
	FENELON	CLERMONT-FD	0631074A	PR	A	108	2	8	2	-2	0	4	Neutre
	SAINT ALYRE	CLERMONT-FD	0631075B	PR	B	176	3	4	-4	-2	2	3	Neutre
	MASSILLON	CLERMONT-FD	0631847R	PR	A	98	2	6	-6	-5	-1	2	Sélect.
	RENE DESCARTES	COURNON D'AUVERGNE	0631861F	PU	C	370	1	4	-1	0	0	4	Neutre
	SAINT PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	A	32	3	-5	-9	-14	-1	1	Sélect.
	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	B	333	-4	-2	0	-1	-3	1	EDDA
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	A	65	-2	-5	3	-2	-3	1	Neutre
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	PU	B	399	-2	0	-3	-1	1	2	Neutre
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	A	74	5	10	-2	-2	2	3	Sélect.
PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	F	76	1	2	8	3	2	5	Neutre	
MONTDORY	THIERS	0630068G	PU	B	185	4	10	-1	5	4	4	Perf.	
JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	F	106	-2	-7	7	-1	0	2	Neutre	

* : Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En-deçà des attentes ; Perf. : Performant ; Sélect. : Sélectif en cours de scolarité

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent, situé à Commentry (Allier), comptait 56 élèves présents au baccalauréat pour la session 2017. Les valeurs ajoutées sont de -2 pour le taux de réussite toutes séries confondues (son taux de réussite est inférieur de 2 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques), +3 pour le taux de mentions, +8 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +2 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +1 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 4 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées neutres.

3.1.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

A partir de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat, les lycées sont répartis par le ministère en 5 groupes : les neutres, les performants, les accompagnateurs, les sélectifs en cours de scolarité et les lycées en deçà des attentes (cf. définition encart n°1).

La figure 3 (page 7) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la première au baccalauréat.

Encart n°1 : Définition des 5 groupes d'établissements

Les 5 groupes établis par la DEPP au regard des IVAL le sont à partir du taux de réussite et du taux d'accès au baccalauréat. Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat est utilisé pour les lycées professionnels (LP). Pour les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), le taux d'accès de la première au baccalauréat a été privilégié afin de neutraliser les changements d'établissements en fin de seconde. Les 5 groupes sont :

- ❖ Les lycées **neutres** ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès égales ou comprises entre -3 et +3 pour les LEGT, et entre -5 et +5 pour les LP. Ces seuils ne sont pas fixés aléatoirement, ils tiennent compte de la répartition de l'ensemble des établissements du territoire national. En bref, les établissements de ce groupe ne font pas mieux ni moins bien que les établissements qui leur ressemblent.
- ❖ Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas au groupe « neutre ». Ces lycées obtiennent un taux de réussite au baccalauréat supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat.
- ❖ Les lycées **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- ❖ Les lycées **sélectifs en cours de scolarité** (correspondent aux « sélectifs » des sessions antérieures, renommés sans autre changement) présentent une valeur ajoutée positive au taux de réussite et une valeur ajoutée négative au taux d'accès, sans appartenir au groupe « neutre ». Ces lycées font mieux réussir leurs élèves que la moyenne et les conservent dans l'établissement moins que la moyenne.
- ❖ Les lycées **en deçà des attentes** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont négatifs, et qui n'appartiennent pas au groupe des lycées neutres. Ces établissements font moins réussir leurs élèves que la moyenne et, de plus, ils ne les gardent pas dans l'établissement.

La répartition par groupes des 48 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 2 (page 5). Globalement :

- ❖ 28 établissements sont **neutres**, dont 6 lycées privés. Parmi eux, 18 sont réguliers dans leur résultat, c'est-à-dire qu'ils étaient également « neutres » à la session 2016.
- ❖ 4 lycées sont **performants**, dont 1 est privé. Il y a 3 lycées en progression : 2 évoluent du groupe « neutre » et 1 du groupe « en deçà des attentes ». 1 lycée est régulier dans son résultat.
- ❖ 2 lycées, publics, sont **accompagnateurs**. Ils étaient « neutres » à l'issue de la session 2016.
- ❖ 7 lycées font partie du groupe **sélectif en cours de scolarité**, tous des lycées privés : 2 évoluent du groupe « en deçà des attentes », 2 autres sont réguliers dans leur résultat, 1 était « neutre » et les 2 derniers étaient « performants ».
- ❖ Enfin, l'académie compte 7 lycées **en deçà des attentes**, dont 4 sont privés. En 2016, l'académie comptait 10 lycées dans ce groupe. Parmi les 7, 3 étaient « neutres », 2 « sélectifs », 1 « performant ». Les résultats du dernier lycée n'avaient pas été publiés pour la session 2016.

En comparant la répartition des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle des autres académies de France métropolitaine (cf. figure 4, page 8) :

- 58% des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand sont neutres, contre respectivement 48% et 67% dans les académies de Lyon et Grenoble. Avec respectivement 71% et 68%, les académies de Strasbourg et de Nice affichent les plus grandes proportions de LEGT neutres.
- La part de LEGT performants dans l'académie de Clermont-Ferrand (8%) est proche de celle de l'académie de Lyon (9%) et inférieure à celle observée dans l'académie de Grenoble (11%).
- La part de LEGT en deçà des attentes dans l'académie de Clermont-Ferrand (15%) est inférieure à celle de Lyon (21%) et supérieure à celle de Grenoble (10%). Les académies de Corse de Strasbourg et de Créteil ont les plus faibles proportions de LEGT en deçà des attentes (respectivement 0%, 3% et 9%).
- Concernant les LEGT sélectifs, l'académie affiche une proportion de 15%, supérieure à celle observée dans l'académie de Lyon (13%), elle-même supérieure à celle de l'académie de Grenoble (11%).

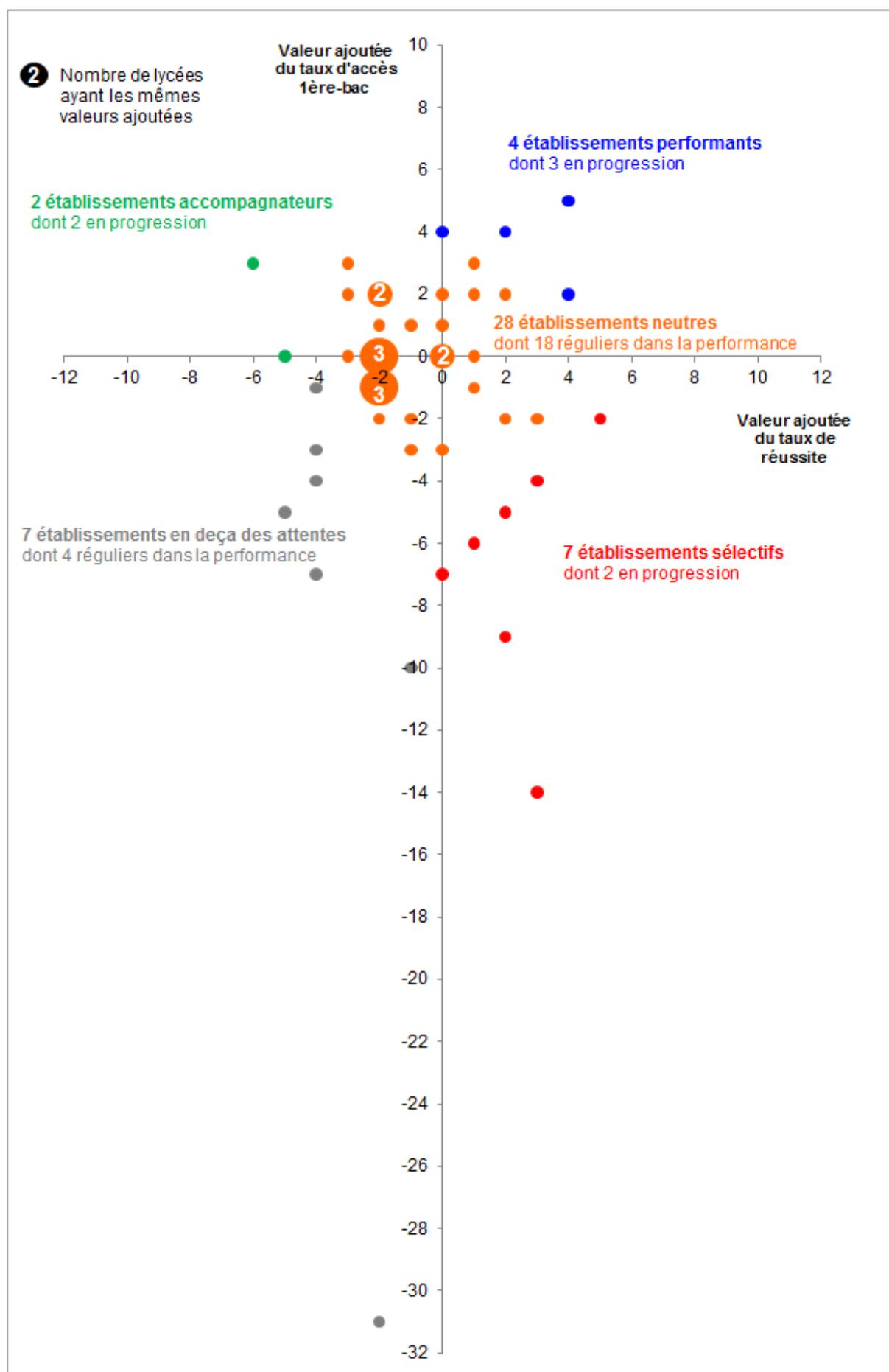
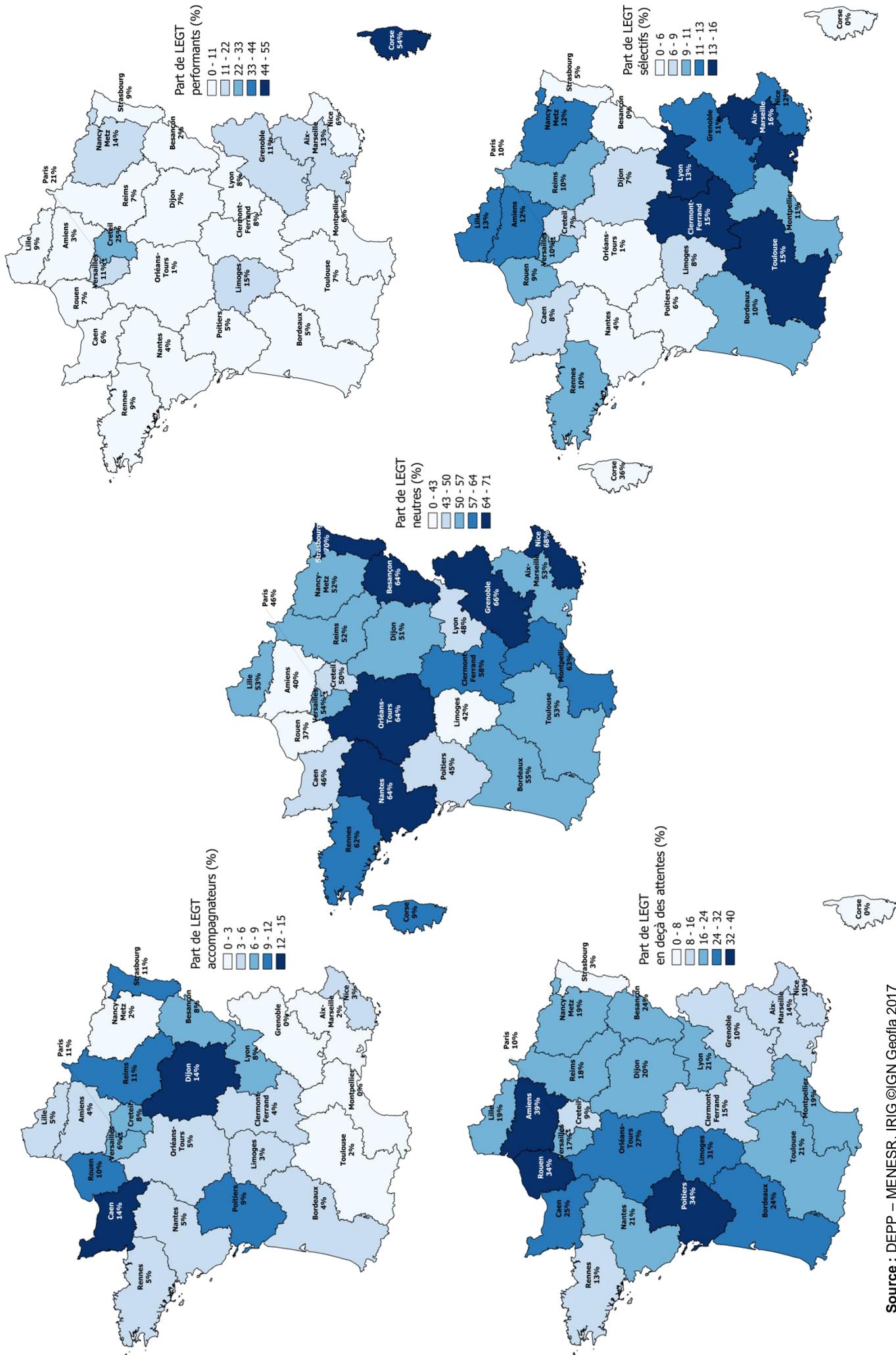


Figure 3 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2017



Source : DEPP – MENERIS, IRIG ©IGN Geofia 2017

Figure 4 : Proportion de lycées d'enseignement général et technologique par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2017

La composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

L'indicateur de valeur ajoutée au taux de mentions résume dans quelle mesure les lycées préparent leurs élèves à l'enseignement supérieur. Il permet aussi de pallier aux valeurs ajoutées limitées des établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés, et de relativiser la composition des groupes de lycées. Pour exemple, un LEGT « neutre » de l'académie de Clermont-Ferrand a une valeur ajoutée au taux de réussite de +2 points, issue d'un taux brut de 100% et d'un taux attendu de 98% ; sa valeur ajoutée au taux de mentions de +8 points relativise son groupe, le rapprochant du groupe « performant ».

La figure 5 (page 10) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions. Les lycées sont représentés selon leur groupe.

Des 28 lycées « neutres » :

- 12 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou supérieure à +3 points, 7 ont une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle ;

- 9 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou inférieure à -3, dont aucun n'a une valeur ajoutée au taux de mentions positive ;
- 7 lycées une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre +3 et -3, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -2 et +1.

Des 4 lycées « performants », la valeur ajoutée au taux de mentions est égale ou supérieure à +3 pour 3 d'entre eux mais inférieure à -3 pour le dernier.

La valeur ajoutée au taux de mentions des 2 lycées « accompagnateurs » est négative (-1 et -3 points).

6 des 7 lycées « sélectifs en cours de scolarité » ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou supérieure à +3 points mais celle du dernier lycée est de -5 points.

Enfin, parmi les 7 lycées « en deçà des attentes », 6 ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative. 1 lycée a une valeur ajoutée au taux de mentions de +8 points.

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2016 et 2017

Entre les sessions 2016 et 2017, la moitié des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe. Du point de vue du secteur, 13 des 30 lycées publics ont changé de groupe. Le tableau 4 (page 11) regroupe les LEGT de l'académie qui ont changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017, et présente pour chacun d'entre eux, les variations du taux de réussite, du taux d'accès de la première au baccalauréat et du nombre d'élèves présents au baccalauréat.

Le tableau 5 (page 12) détaille la composition des 5 groupes à la session 2017 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et la France métropolitaine. Au niveau national, 46% des LEGT ont changé de groupe par rapport à la session précédente. Les variations annuelles constatées au sein de l'académie de Clermont-Ferrand sont donc proches de celles observées au niveau national. La part de LEGT neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est proche de celle observée toutes académies françaises confondues : 64% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 66% pour l'ensemble des académies françaises. Les autres groupes de LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand sont de trop petite taille (nombre inférieur à 8) pour que la proportion de lycées réguliers soit pertinente. Toutefois, des 20 lycées restants, 30% sont réguliers, ce qui est assez proche des 34% au niveau national.

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces variations annuelles. Le rapport national des facteurs de valeur ajoutée n°2015-065 les présente (cf. présentation succincte encart n°2).

Encart n°2 : Exemples de causes des variations annuelles de valeur ajoutée

L'évolution des taux bruts de réussite au baccalauréat ou des taux d'accès brut peut influencer la valeur ajoutée. En effet, une moindre réussite à une session peut réduire considérablement la valeur ajoutée par rapport à la session précédente.

Pour d'autres lycées, c'est l'évolution des taux attendus, c'est-à-dire la moyenne nationale, qui peut modifier très sensiblement la valeur ajoutée. Le taux brut peut varier légèrement, ou s'être maintenu au même niveau que l'année passée, c'est l'élévation de plusieurs points du taux attendu qui réduit la marge de valeur ajoutée. Le taux attendu peut varier soit sous l'effet d'une modification du recrutement des élèves accueillis avec changement de la structuration par catégories socio-professionnelles, soit sous l'effet d'une modification du profil des élèves (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, etc.).

Enfin, l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

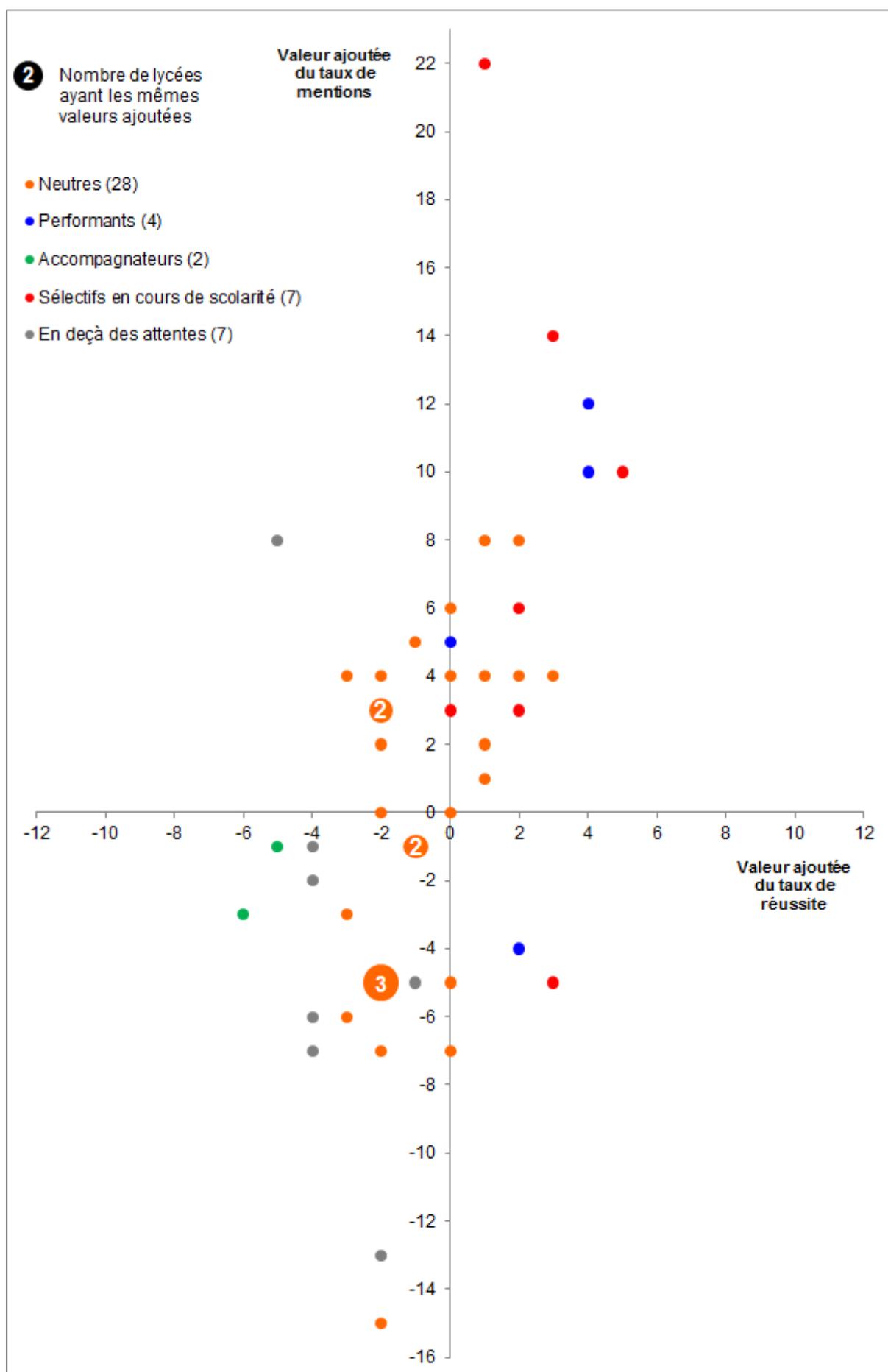


Figure 5 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie à la session 2017

Tableau 4 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017

Changement de groupe entre les sessions 2016 et 2017	Département	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 1ère-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
En deçà des attentes → Neutre	ALLIER	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	18	6%	1	-1	2	6	2	4
	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	7	9%	2	0	2	5	1	4
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	-4	-2%	-1	-3	2	1	0	1
Neutre → En deçà des attentes	HAUTE LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	17	20%	3	-1	4	7	1	6
	PUY DE DOME	LYCEE DES METERS	CHAMALLERES	0631668X	PU	-4	-2%	2	1	1	3	2	1
	ALLIER	SAINT PIERRE	CUSSET	0030072M	PR	14	12%	-2	1	-3	-3	1	-4
Neutre → Sélectif	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	24	21%	-4	-1	-3	0	1	-1
	HAUTE LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	PR	20	9%	-2	-2	0	-3	2	-5
	HAUTE LOIRE	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	17	30%	1	-1	2	0	1	-1
Neutre → Accompagnateur	HAUTE LOIRE	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	-12	-4%	-5	-1	-4	-1	0	-1
	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	-28	-25%	-6	0	-6	4	1	3
	CANTAL	LYCEE	MAURIAc	0150747F	PU	-10	-14%	-1	-3	2	7	2	5
Neutre → Performant	HAUTE LOIRE	EMMANUEL CHARRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	17	36%	1	3	-2	6	2	4
	HAUTE LOIRE	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	PR	38	44%	4	-1	5	3	2	1
	PUY DE DOME	MONTDORY	THIERS	0630068G	PU	-4	-2%	-1	-4	3	8	2	6
Performant → En deçà des attentes	ALLIER	SAINT BENOT	MOULINS	0030084A	PR	-12	-30%	-12	-2	-10	-1	4	-5
	PUY DE DOME	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	-10	-9%	-2	0	-2	-3	2	-5
	PUY DE DOME	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	-2	-3%	-7	2	-9	-4	2	-6
Performant → Sélectif	CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	0	0%	3	1	2	-18	-1	-17
	PUY DE DOME	SAINT PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	11	52%	-3	3	-6	-9	5	-14
	PUY DE DOME	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0630077S	PU	38	16%	-7	-1	-6	4	1	3
Sélectif → Neutre	PUY DE DOME	GODEFROY DE BOULLON	CLERMONT FERRAND	0631068U	PR	-10	-5%	1	0	1	5	1	4
	PUY DE DOME	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	23	43%	1	1	0	9	2	7

Clié de lecture : Le lycée Madame de Staël a évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre » entre les sessions 2016 et 2017. A la session 2017, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 6% plus élevé que celui observé à la session 2016. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a augmenté de 2 points, due en partie à une augmentation du taux de réussite brut global de 1 point et, pour l'autre partie, à la baisse de 1 point également au taux de réussite attendu. La valeur ajoutée du taux d'accès de la première au baccalauréat a également augmenté entre 2016 et 2017 (+6 points), cette augmentation est principalement due à une augmentation du taux d'accès brut global (+6 points) par rapport au taux d'accès attendu qui n'a augmenté que de 2 points.

Tableau 5 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2017

Session du baccalauréat 2017	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Total lycées neutres	28		1211	
Total lycées neutres réguliers entre 2016 et 2017	18	64%	803	67%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	10	36%	393	33%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	5	50%	142	36%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	0	0%	48	12%
<i>Performant → Neutre</i>	2	20%	120	31%
<i>Sélectif → Neutre</i>	3	30%	83	21%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	15	1%
Total lycées performants	4		230	
Total lycées performants réguliers entre 2016 et 2017	0	0%	84	38%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	4	100%	140	63%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	0	0%	12	9%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	0	0%	7	5%
<i>Neutre → Performant</i>	4	100%	86	61%
<i>Sélectif → Performant</i>	0	0%	35	25%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	6	3%
Total lycées sélectifs	7		217	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2016 et 2017	2	29%	72	34%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	5	71%	139	66%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	0	0%	30	22%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	5	4%
<i>Neutre → Sélectif</i>	3	60%	73	53%
<i>Performant → Sélectif</i>	2	40%	31	22%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	6	3%
Total lycées en deçà des attentes	7		406	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2016 et 2017	4	57%	170	43%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	3	43%	228	57%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	0	0%	27	12%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	0	0%	28	12%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	2	67%	150	66%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	1	33%	23	10%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	0	0%	8	4%
Total lycées accompagnateurs	2		142	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2016 et 2017	0	0%	32	23%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	2	100%	108	77%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	0	0%	1	1%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	0	0%	34	31%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	2	100%	57	53%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	0	0%	16	15%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	2	1%

* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 28 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) neutres en 2017. Parmi eux, 64% (nombre=18) sont réguliers contre 67% au niveau national. 10 lycées, soit 36% des LEGT neutres de l'académie de Clermont-Ferrand, ont changé de groupe entre 2016 et 2017. Parmi eux 50% ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre », 20% des LEGT étaient dans le groupe « performant » en 2016 et 30% dans le groupe « sélectif ».

Stabilité des LEGT entre les sessions 2015 et 2017

47 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont eu leurs IVAL calculés aux trois sessions 2015 à 2017 :

- 14 d'entre eux (soit 30%) n'ont pas changé de groupe, tous « neutres » sauf un « sélectif en cours de scolarité ».
- 18 LEGT (soit 38%) n'ont changé qu'une fois de groupe (entre 2015 et 2016 ou entre 2016 et 2017). 8 autres lycées (soit 17%) ont changé deux fois de groupe mais pour retourner, à la session 2017, à celui dans lequel ils étaient à la session 2015. Ces 26 LEGT (soit 55%) ont ainsi intégré 2 groupes différents parmi les trois sessions.
- 7 LEGT (soit 15%) ont changé deux fois de groupe, ce dernier étant différent à chaque

session : ils ont intégré 3 groupes différents parmi les trois sessions.

La stabilité dans un même groupe à l'issue des trois sessions 2015 à 2017 concerne donc 30% des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand. Toutefois, parmi les 14 LEGT ayant présentés au baccalauréat en moyenne moins de 100 élèves aux trois sessions, 1 seul (soit 7%) est stable et 5 (36%) ont été classés dans trois groupes différents (cf. figure 6). Par contre, parmi les 43 LEGT ayant présentés au baccalauréat en moyenne 100 élèves ou plus aux trois sessions, 13 (soit 39%) sont stables et seulement 2 (6%) ont été classés dans trois groupes différents.

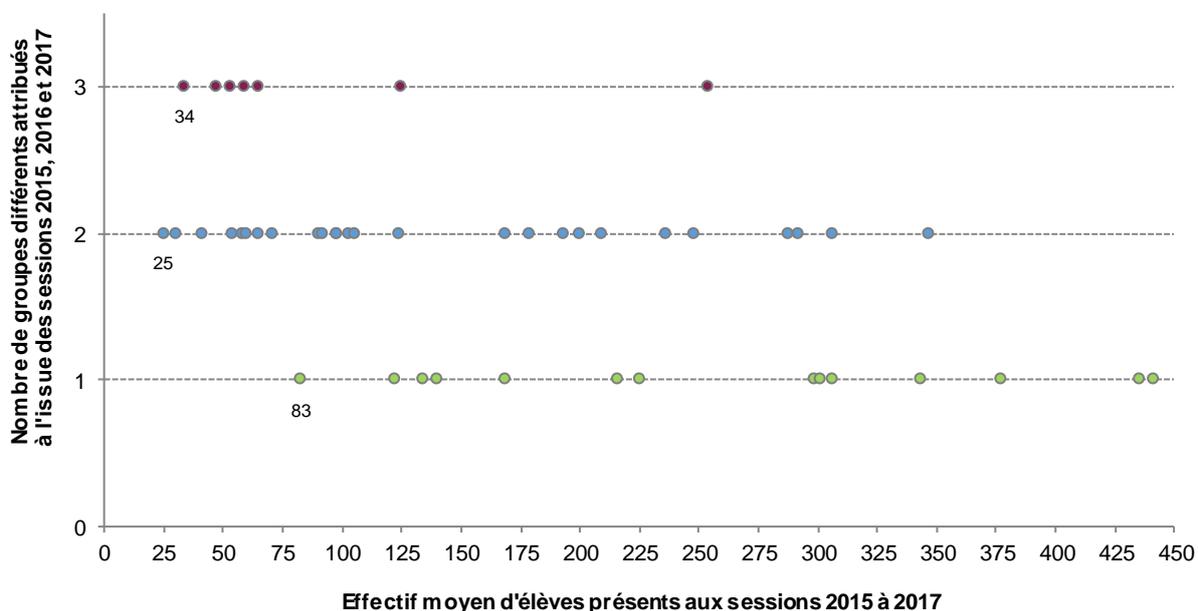


Figure 6 : Distribution des effectifs moyens d'élèves présents aux sessions 2015 à 2017 du baccalauréat des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand selon le nombre de groupes différents attribués à l'issue des trois sessions 2015, 2016 et 2017

Clé de lecture : A l'issue des trois sessions 2015 à 2017 du baccalauréat, le lycée ayant présenté en moyenne 83 élèves (échelle horizontale) a intégré 1 seul et même groupe (échelle verticale) ; ce lycée est stable sur la période considérée. Le lycée ayant présenté en moyenne 25 élèves a intégré deux groupes différents ; ce lycée est relativement instable sur la période. Le lycée ayant présenté en moyenne 34 élèves a intégré trois groupes différents ; ce lycée est instable sur la période.

3.2. Lycées professionnels

3.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs de performance

A la session 2017, les valeurs ajoutées des 44 LP de l'académie de Clermont-Ferrand, pour chaque indicateur (cf. figure 7), varient entre :

- taux de réussite : -27 et +13 ;
- taux de mentions : -18 et +22 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -20 et +14 ;
- taux d'accès première-bac. : -25 et +15 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -26 et +13.

Cependant, la moitié des LP ont une valeur ajoutée comprise entre :

- taux de réussite : -4 et +4 ;
- taux de mentions : -4 et +5 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -4 et +4 ;
- taux d'accès première-bac. : -4 et +4 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -4 et +4.

La dispersion des LP selon la valeur ajoutée est assez importante quel que soit l'indicateur et, comparativement aux lycées d'enseignement général et technologique, les valeurs ajoutées des LP sont globalement plus hétérogènes.

Des 44 LP, 4 affichent une valeur ajoutée extrême (inférieure à -10 ou supérieure à +10) pour le taux de réussite. Ils sont 10 LP à afficher une valeur ajoutée extrême pour le taux de mentions. Pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, l'académie de Clermont-Ferrand comptabilise 6 LP avec une valeur ajoutée extrême, 9 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et 5 LP pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Bien que relativement nombreux pour le taux de mentions et pour le taux d'accès de la première au baccalauréat, les LP extrêmes restent donc minoritaires quel que soit l'indicateur considéré.

Les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont données dans le tableau 6 page 15. Les taux observés et attendus des 5 indicateurs sont disponibles en annexe 4 ; ceux des taux de réussite et taux de mentions par domaine de spécialités se situent respectivement en annexes 5 et 6.

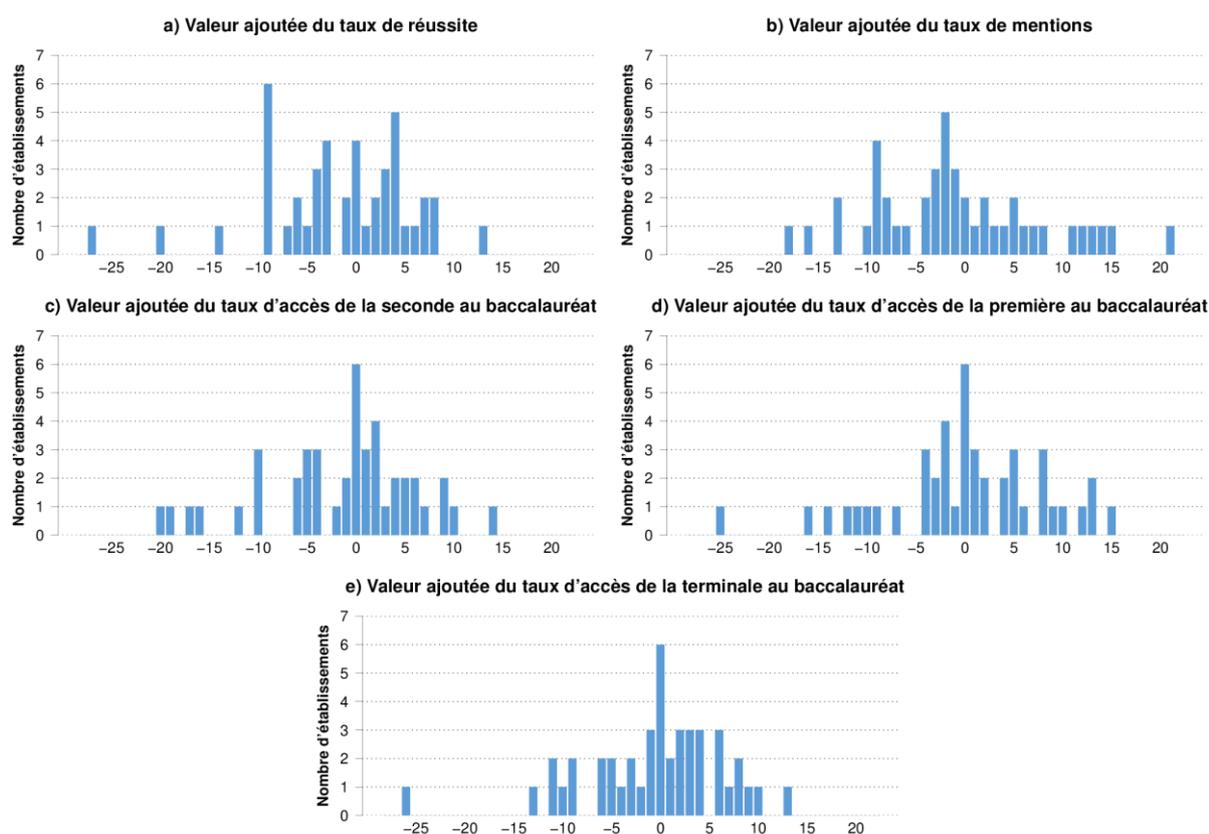


Figure 7 : Distribution des valeurs ajoutées du taux de réussite au baccalauréat (a), du taux de mentions au baccalauréat (b), du taux d'accès de la seconde au baccalauréat (c), du taux d'accès de la première au baccalauréat (d) et du taux d'accès de la terminale au baccalauréat (e) des lycées professionnels (LP) de l'académie de Clermont-Ferrand en 2017

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 LP avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -27 : cela signifie que son taux de réussite est inférieur de 27 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; 6 LP ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -9...

Tableau 6 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées professionnels de l'académie (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2017

Département	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée					Nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles	Groupe
						Taux de réussite au bac	Taux de mentions au bac	Taux d'accès 2nde-bac	Taux d'accès 1ère-bac	Taux d'accès terminale-bac		
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	55	2	-13	14	12	4	4	Perf.*
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	69	0	-4	-4	0	2	3	Neutre
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	146	4	5	4	0	3	5	Neutre
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	64	3	7	2	0	3	5	Neutre
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	136	-5	-9	0	1	0	3	Neutre
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	20	8	8	6	13	6	5	Perf.
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	61	-9	-2	1	-1	-6	1	Accomp.*
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	72	7	1	4	10	8	5	Perf.
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	44	4	3	-5	2	6	4	Neutre
	LYCEE D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	VICHY	0030935A	PR	14	-9	-9	-10	-12	-9	0	EDDA*
CANTAL	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	127	-4	-2	1	-2	-3	1	Neutre
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	61	-4	-18	7	8	3	3	Accomp.
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	104	-3	-3	0	0	-3	2	Neutre
	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	26	3	5	3	5	6	5	Neutre
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	33	-9	-7	-16	-16	-10	0	EDDA
	LYCEE JOSEPH CONSTANT	MAURIAC	0150747F	PU	13	5	-8	-6	0	2	3	Sélect.*
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	31	-9	11	-2	-4	0	2	EDDA
HAUTE LOIRE	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	30	7	0	9	8	8	5	Perf.
	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	17	4	0	9	13	4	5	Perf.
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	42	0	-9	0	4	4	4	Neutre
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	21	-3	-2	-19	-11	-11	0	EDDA
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	44	-27	-8	-20	-25	-26	0	EDDA
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	93	-4	-3	1	-3	-5	1	Neutre
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	74	-1	-13	0	-2	-1	1	Neutre
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	62	13	13	5	15	13	5	Perf.
PUY DE DOME	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	68	-3	-10	0	1	0	3	Neutre
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	38	8	22	-5	6	2	4	Sélectif
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	26	1	12	6	9	10	5	Perf.
	LYCEE DES METIERS LA FAYETTE	CHAMALIERES	0631669X	PU	66	0	-4	2	5	0	4	Neutre
	ROGER CLAUSTRES	CLERMONT-FD	0630021F	PU	113	-3	-1	5	4	-2	2	Neutre
	MARIE CURIE	CLERMONT-FD	0630022G	PU	125	0	4	-5	0	1	4	Neutre
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT-FD	0630023H	PU	114	-6	-9	2	-4	-1	1	Accomp.
	ANNA RODIER	CLERMONT-FD	0630024J	PU	140	-9	-6	-1	-4	-5	0	EDDA
	LES CORDELIERS	CLERMONT-FD	0631050Z	PR	26	4	14	-12	-3	9	3	Sélectif
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT-FD	0631408N	PR	73	3	15	10	5	0	5	Perf.
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631409P	PU	128	-20	-16	-6	-14	-13	0	EDDA
	SAINT ALYRE	CLERMONT-FD	0631736V	PR	82	6	-1	0	8	7	4	Perf.
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	CLERMONT-FD	0631737W	PR	22	-14	2	-17	-10	-11	1	EDDA
	PIERRE BOULANGER	ISSOIRE	0630041C	PU	79	2	-3	-4	1	0	3	Neutre
	MARIE LAURENCIN	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	106	-9	-2	2	-2	-6	1	Accomp.
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0630054S	PU	133	-7	-1	-10	-9	-9	0	EDDA
	DESAIX	RIOM	0631985R	PU	163	-6	6	-1	-2	-1	1	EDDA
GERMAINE TILLION	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	52	4	-2	-4	2	1	3	Neutre	
	THIERS	0630078T	PU	38	-1	2	-10	-7	-4	1	EDDA	

*: Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En-deçà des attentes ; Perf. : Performant ; Sélect. : Sélectif en cours de scolarité

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent situé à Commentry dans l'Allier comptait 55 élèves présents au baccalauréat pour la session 2017. Les valeurs ajoutées sont de +2 pour le taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, -13 points pour le taux de mentions, +14 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +12 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +4 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 4 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées performants.

3.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

Les lycées professionnels ont été répartis dans les mêmes groupes que les lycées d'enseignement général et technologique à la différence que la répartition nationale des établissements conduit à établir le seuil des établissements « neutres » entre -5 et +5 (cf. définition encart n°1 page 6) et que le croisement est réalisé entre le taux de réussite au baccalauréat et le taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

La figure 8 (page 17) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat professionnel. Parmi les 44 lycées de la voie professionnelle :

- ❖ 17 établissements, dont 14 lycées publics, sont **neutres**. Parmi eux, 9 lycées sont réguliers dans leur performance entre 2016 et 2017 et 6 ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre ».
- ❖ 9 des 44 LP de l'académie sont **performants**. Parmi eux, 6 sont des lycées privés. Au total, 4 lycées sont réguliers dans leur performance et 5 sont en progression par rapport à la session précédente : 4 étaient « neutres » et 1 a évolué du groupe « en deçà des attentes ».
- ❖ Les LP dits **sélectifs en cours de scolarité** sont au nombre de 3, dont 2 lycées publics. Parmi ces 3 LP, 1 est régulier dans sa performance, 1 a progressé du groupe « en deçà des attentes » et 1 était « performant ».
- ❖ L'académie compte 11 LP **en deçà des attentes**, dont 8 lycées publics. Parmi eux, 5 n'ont pas changé de groupe par rapport à la session précédente.
- ❖ Enfin, 4 lycées sont considérés comme **accompagnateurs**. L'un d'entre eux est régulier dans sa performance. Les 3 autres ont évolué : 2 lycées ont progressé du groupe « en deçà des attentes », 1 a évolué du groupe « neutre » à « accompagnateur ».

En comparant la répartition des LP de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle des autres académies de France métropolitaine (cf. figure 9 page 18) :

- 39% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont neutres contre respectivement 17% pour l'académie de Limoges, 23% pour l'académie de Lyon et 33% pour l'académie de Grenoble.
- La part de LP performants dans l'académie est inférieure à celle observée dans les académies de Limoges, Grenoble et Lyon : 20% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 24%, 26% et 34% pour les académies de Limoges, Grenoble et Lyon.
- L'académie affiche une proportion de LP sélectifs similaire à celle de Grenoble (7%) et inférieure par rapport aux académies de Lyon (+9%) et Limoges (+10%).
- 9% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont accompagnateurs contre respectivement 14%, 13% et 7% pour les académies de Limoges, Lyon et Grenoble.
- La part de LP en deçà des attentes dans l'académie de Clermont-Ferrand (25%) est supérieure à celle de Lyon (-11%) mais légèrement inférieure par rapport à celles des académies de Grenoble (+1%) et de Limoges (+3%).

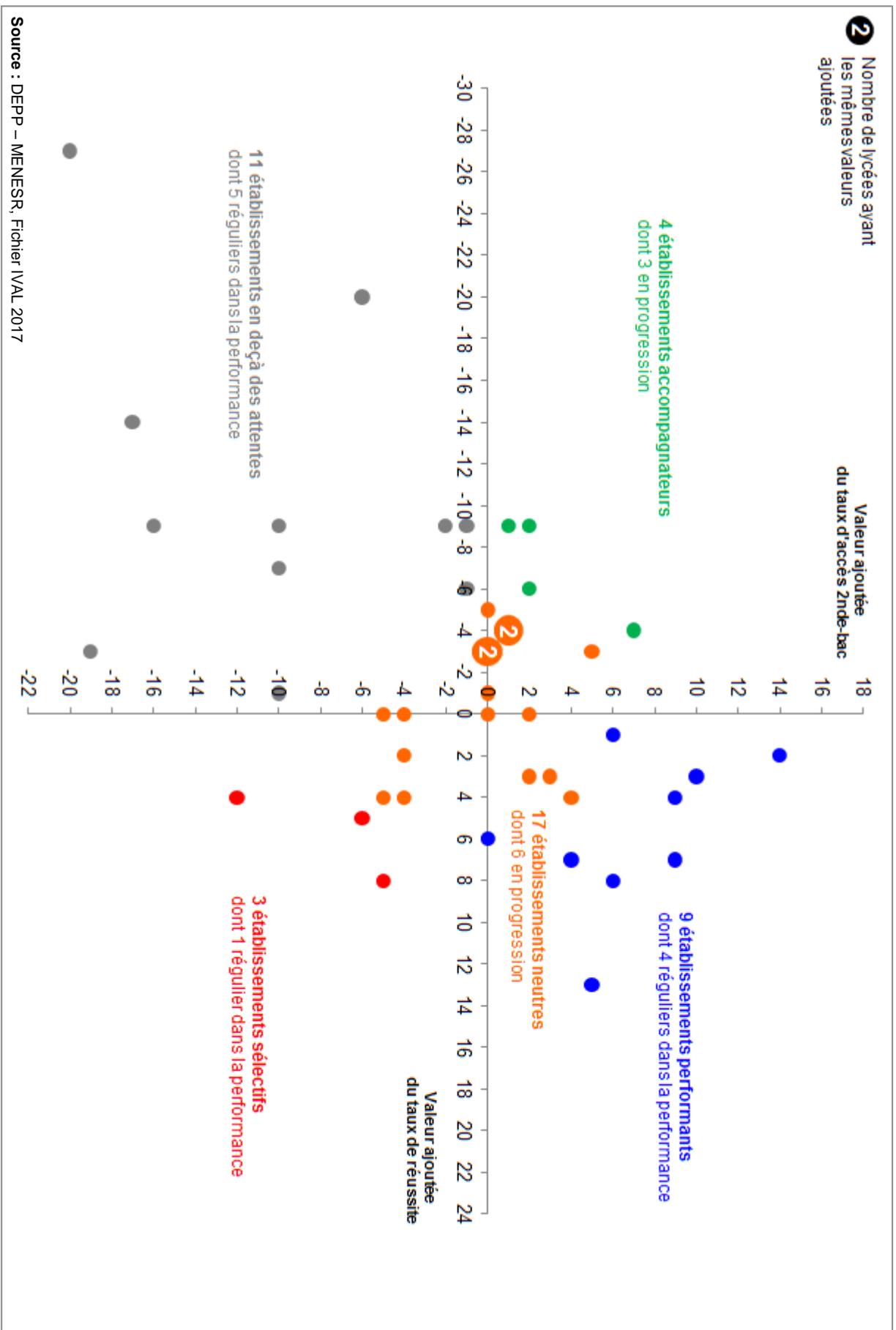
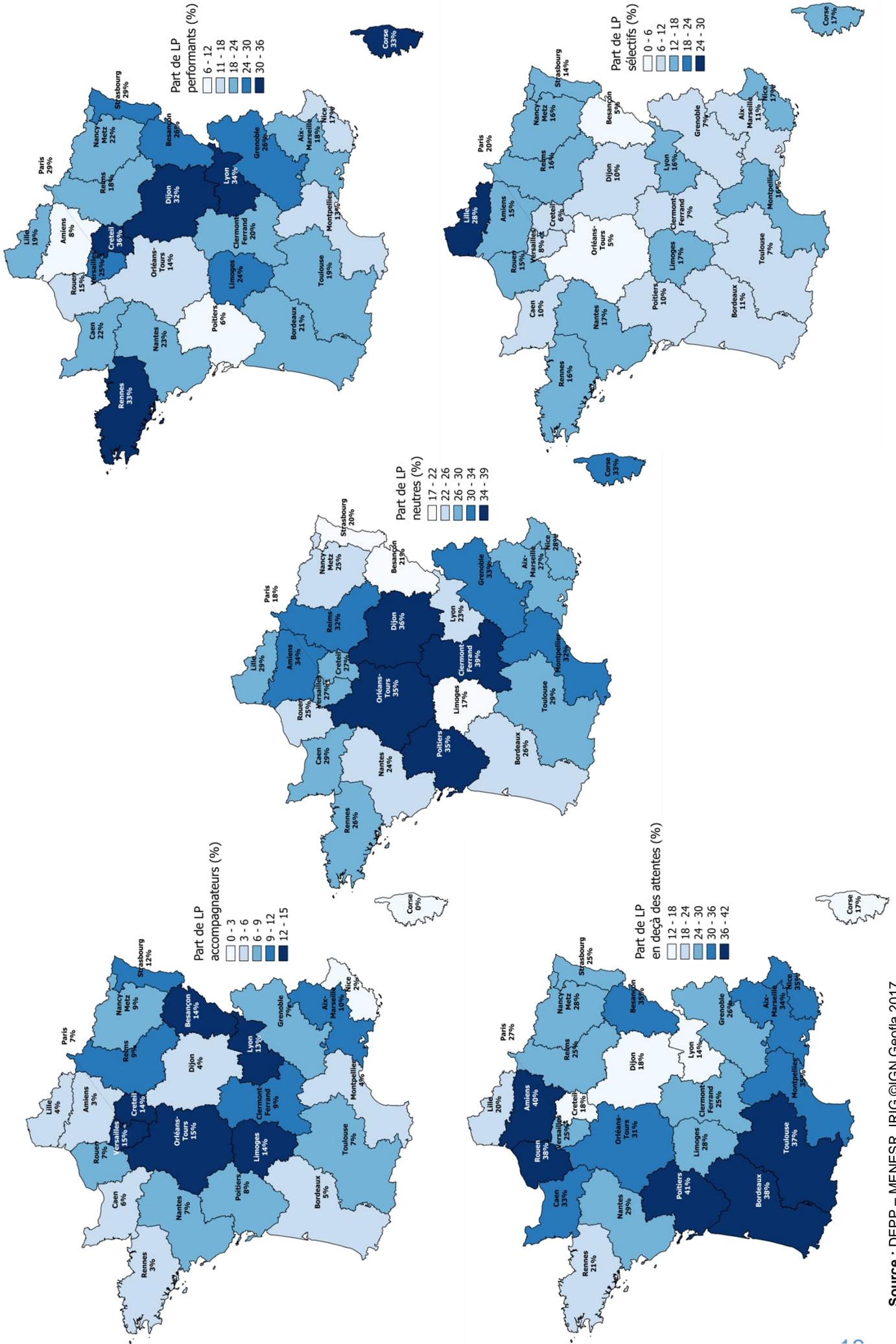


Figure 8 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les lycées professionnels de l'académie à la session 2017



Source : DEPP – MENESR, IRIG ©IGN Geofla 2017

Figure 9 : Proportion de lycées professionnels par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2017

La composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

La figure 10 (page 20) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions des lycées professionnels. Ces derniers sont représentés selon leur groupe.

Des 17 lycées « neutres » :

- 10 une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre +5 et -5, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -4 et +4 ;
- 4 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou inférieure à -5, aucun n'ayant une valeur ajoutée au taux de mentions positive ;
- 3 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou supérieure à +5 points et une valeur ajoutée au taux de réussite positive.

Des 9 lycées « performants », la valeur ajoutée au taux de mentions est égale ou supérieure à +5 pour

4 d'entre eux, comprise entre +1 et -1 pour 4 autres et inférieure à -5 pour le dernier.

Les valeurs ajoutées au taux de mentions des 4 lycées « accompagnateurs » sont négatives, inférieures à -5 pour 2 d'entre eux.

Des 3 lycées « sélectifs en cours de scolarité » 2 ont une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5. Pour le 3^{ème} lycée, elle est par contre inférieure à -5.

Enfin, parmi les 11 lycées « en deçà des attentes », si 7 ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative et inférieure à -5 pour 5 d'entre eux, 4 lycées ont toutefois une valeur ajoutée au taux de mentions positive, supérieure à +5 pour 2 d'entre eux.

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2016 et 2017

Entre les sessions 2016 et 2017, 53% des lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand (23 des 43 LP présents aux deux sessions) ont changé de groupe. Parmi eux, 17 sont des lycées publics, soit 55% des lycées publics de l'académie. Le tableau 7 (page 21) regroupe les LP de l'académie qui ont changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017, et présente pour chacun d'entre eux, les variations du taux de réussite, du taux d'accès de la seconde au baccalauréat et du nombre d'élèves présents au baccalauréat.

Au niveau national, 62% des LP ont changé de groupe par rapport à la session précédente. Le tableau 8 (page 22) détaille la composition des 5 groupes à la session 2017 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et pour la France métropolitaine.

La part de LP neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est supérieure à celle observée toutes académies françaises confondues : 53% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 38% pour l'ensemble des académies françaises. Les autres groupes de LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont de trop petite taille pour que la proportion de lycées réguliers soit pertinente. Toutefois, des 26 lycées restants de l'académie de Clermont-Ferrand, 11 (soit 42%) sont réguliers, ce qui est assez proche des 44% au niveau national.

En bref, comme pour les lycées d'enseignement général et technologique, la composition des groupes de LP varie d'une année sur l'autre (cf. exemples de causes dans encart n°2 page 9), constat d'ailleurs similaire à celui établi l'année dernière¹.

¹ Cf. Rectorat de Clermont Ferrand (2016), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-17, mars 2017.

Tableau 7 : Liste des lycées professionnels de l'académie ayant changé de groupe entre les sessions 2016 et 2017

Changement de groupe entre les sessions 2016 et 2017	Département	Etablissement	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2nde-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
En deçà des attentes → Neutre	ALLIER	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	-9	-12%	7	-2	9	6	1	5
	ALLIER	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	-4	-3%	7	0	7	8	1	7
	ALLIER	GUSTAVE EFFEL	GANNAT	0030905T	PU	41	178%	10	1	9	7	2	5
En deçà des attentes → Neutre	HAUTE LOIRE	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	0	0%	1	1	0	10	0	10
	HAUTE LOIRE	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	2	3%	5	-2	7	3	0	3
	PUY DE DOME	DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	7	16%	7	1	6	11	4	7
En deçà des attentes → Sélectif	CANTAL	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	-2	-13%	12	2	10	9	7	2
En deçà des attentes → Accompagnateur	ALLIER	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	2	3%	-3	0	-3	12	4	8
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	-3	-5%	0	1	-1	19	-1	20
En deçà des attentes → Performant	HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	1	6%	6	-3	9	24	-2	26
Neutre → En deçà des attentes	PUY DE DOME	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	20	14%	-5	-3	-2	0	2	-2
	PUY DE DOME	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	12	10%	-14	-4	-10	-8	0	-8
Neutre → Accompagnateur	PUY DE DOME	MARIE CURIE	CLERMONT FERRAND	0630023H	PU	16	16%	-4	0	-4	-2	1	-3
Neutre → Performant	ALLIER	GENEVEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	1	2%	0	1	-1	11	1	10
	ALLIER	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	0	0%	0	-5	5	8	-1	9
	CANTAL	LYCEE DE HAUTEAUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	-7	-19%	4	-4	8	7	0	7
Performant → Neutre	HAUTE LOIRE	GODEFROY DEBOUILLON	CLERMONT FERRAND	0631736V	PR	-8	-9%	8	0	8	1	2	-1
	HAUTE LOIRE	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	-2	-5%	-5	2	-7	4	6	-2
	PUY DE DOME	HENRI SAINTE-CLAIREDEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	-2	-2%	-9	-4	-5	-15	-2	-13
Performant → Sélectif	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	-2	-5%	5	3	2	-13	4	-17
Sélectif → En deçà des attentes	PUY DE DOME	SANT ALYRE	CLERMONT FERRAND	0631737W	PR	2	10%	-17	-2	-15	-4	5	-9
	PUY DE DOME	GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	-4	-10%	-7	1	-8	-1	0	-1
Accompagnateur → En deçà des attentes	PUY DE DOME	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT FERRAND	0631409P	PU	31	32%	-15	-3	-12	-8	1	-9

Cle de lecture : La voie professionnelle du lycée Albert Londres a évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre » entre les sessions 2016 et 2017. A la session 2017, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 12% moins élevé que celui observé à la session de 2016. La valeur ajoutée du taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, a augmenté de 9 points, en grande partie due à une augmentation du taux de réussite brut global de 7 points. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat a également augmenté entre 2016 et 2017 (+5 points), cette constatation est le résultat d'une augmentation du taux d'accès brut de 6 points et du taux d'accès attendu de 1 point.

Tableau 8 : Composition des 5 groupes de lycées professionnels à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2017

Session du baccalauréat 2017	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Total lycées neutres	17		536	
Total lycées neutres réguliers entre 2016 et 2017	9	53%	204	38%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	8	47%	323	62%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	6	75%	125	39%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	0	0%	38	12%
<i>Performant → Neutre</i>	2	25%	101	31%
<i>Sélectif → Neutre</i>	0	0%	59	18%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	9	2%
Total lycées performants	9		440	
Total lycées performants réguliers entre 2016 et 2017	4	44%	212	48%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	5	56%	219	52%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	1	20%	32	15%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	0	0%	34	16%
<i>Neutre → Performant</i>	4	80%	108	49%
<i>Sélectif → Performant</i>	0	0%	45	21%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	9	2%
Total lycées sélectifs	3		248	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2016 et 2017	1	33%	81	33%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	2	67%	153	67%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	1	50%	53	35%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	6	4%
<i>Neutre → Sélectif</i>	0	0%	52	34%
<i>Performant → Sélectif</i>	1	50%	42	27%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	14	6%
Total lycées en deçà des attentes	11		539	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2016 et 2017	5	50%	255	47%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	5	50%	267	53%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	2	40%	54	20%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	1	20%	33	12%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	2	40%	139	52%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	0	0%	41	15%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	1	20%	17	3%
Total lycées accompagnateurs	4		162	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2016 et 2017	1	25%	41	25%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	3	75%	112	75%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	0	0%	6	5%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	2	67%	25	22%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	1	33%	38	34%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	0	0%	43	38%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	9	6%

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 17 lycées professionnels (LP) neutres en 2017. Parmi eux, 53% (nombre=9) sont réguliers contre 38% au niveau national. 8 lycées soit 47% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe entre 2016 et 2017. Parmi eux 75% ont progressé du groupe « en deçà des attentes » à « neutre » et 25% étaient dans le groupe « performant » en 2016.

Stabilité des LP entre les sessions 2015 et 2017

43 LP de l'académie de Clermont-Ferrand ont eu leurs IVAL calculés aux trois sessions 2015 à 2017 :

- 9 d'entre eux (soit 21%) n'ont pas changé de groupe, 6 sont des lycées publics (soit 19% des lycées publics de l'académie) ; parmi ces 9 LP, 3 sont « en deçà des attentes », 3 autres sont « performants », 2 sont « neutres » et un « accompagnateur ».
- 20 LP (soit 47%) ont changé une fois de groupe (entre 2015 et 2016 ou entre 2016 et 2017). 7 autres lycées (soit 16%) ont changé deux fois de groupe mais pour retourner, à la session 2017, à celui dans lequel ils étaient à la session 2015. Ces 27 LEGT (soit 63%) ont ainsi intégré 2 groupes différents parmi les trois sessions.
- 7 LEGT (soit 16%) ont changé deux fois de groupe, ce dernier étant différent à chaque session : ils ont intégré 3 groupes différents parmi les trois sessions.

La stabilité dans un même groupe à l'issue des trois sessions 2015 à 2017 concerne donc seulement 21% des LP de l'académie de Clermont-Ferrand, proportion encore plus faible que pour les LEGT. D'ailleurs, concernant le taux de réussite des LP, la variation des valeurs ajoutées entre les sessions 2016 et 2017 est en moyenne de 5 points (6 entre les sessions 2015 et 2016). De même, pour le taux d'accès de la seconde à la terminale, cette variation est, en moyenne, de près de 7 points, entre les sessions 2016 et 2017 comme entre celles de 2015 et 2016.

Pour accéder au site de diffusion des indicateurs IVAL :

- ❖ <http://www.education.gouv.fr/cid3014/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees.html&xtmc=classementdeslycees&xtnp=1&xtr=1>

Pour en savoir plus :

- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2016), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-17, mars 2017.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2015), « Indicateurs de résultats des lycées », Note d'information n°04-16, mars 2016.
- ❖ Inspection générale de l'Education Nationale et Inspection générale de l'administration de l'Education nationale (2015), « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées », Rapport IGEN-IGAENR n°2015-065, juillet 2015. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000868.pdf>

Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Type de structure	Réussite			Mentions			Accès au baccalauréat								
						Taux			Taux			de la 2nde			de la 1ère			de la terminale		
						B*	A*	VA*	B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	F	91	93	-2	46	43	3	80	72	8	94	92	2	96	95	1
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PU	C	89	92	-3	47	50	-3	86	83	3	95	93	2	97	96	1
	SAINT PIERRE	CUSSET	0030072M	PR	A	91	95	-4	53	59	-6	73	73	0	87	94	-7	96	98	-2
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	F	92	95	-3	51	47	4	86	70	16	95	92	3	97	96	1
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	PU	A	90	92	-2	55	52	3	84	76	8	95	93	2	97	97	0
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	G	95	94	1	55	54	1	86	80	6	95	93	2	98	96	2
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	PU	A	92	94	-2	50	55	-5	82	78	4	95	94	1	99	97	2
	SAINT BENOIT	MOULINS	0030084A	PR	A	86	91	-5	54	46	8	49	67	-18	85	90	-5	92	95	-3
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN SUR SIOULE	0030044G	PU	A	90	93	-3	44	50	-6	71	70	1	92	92	0	94	96	-2
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	G	93	95	-2	57	53	4	74	79	-5	93	93	0	97	96	1
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	G	92	94	-2	38	53	-15	87	82	5	94	94	0	96	97	-1
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	F	100	98	2	63	60	3	74	75	-1	82	91	-9	94	96	-2
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PU	A	95	97	-2	65	70	-5	79	82	-3	94	95	-1	97	98	-1
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	C	93	94	-1	42	47	-5	64	79	-15	79	89	-10	93	94	-1
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	A	95	93	2	50	54	-4	71	74	-3	97	93	4	98	96	2
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	B	95	95	0	67	61	6	85	85	0	95	95	0	97	98	-1
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	PR	F	92	94	-2	40	53	-13	38	70	-32	59	90	-31	92	98	-6
	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	B	90	94	-4	53	54	-1	81	82	-1	91	94	-3	96	97	-1
HAUTE LOIRE	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	A	94	91	3	60	46	14	71	74	-3	87	91	-4	94	95	-1
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	PR	C	99	95	4	68	56	12	76	85	-9	96	94	2	99	96	3
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	D	94	94	0	52	59	-7	76	78	-2	90	93	-3	95	97	-2
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	PU	C	98	96	2	65	61	4	90	86	4	97	95	2	98	98	0
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	PR	A	96	96	0	67	63	4	73	74	-1	95	94	1	99	98	1
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	PR	D	94	94	0	60	57	3	78	81	-3	88	95	-7	95	98	-3
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	B	89	94	-5	54	55	-1	77	82	-5	93	93	0	95	97	-2
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	PR	A	91	90	1	59	37	22	60	73	-13	84	90	-6	91	95	-4
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	A	92	92	0	55	50	5	66	73	-7	97	93	4	98	97	1
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	A	89	95	-6	58	61	-3	89	78	11	97	94	3	99	98	1
PUY DE DOMIE	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	PR	D	95	95	0	50	55	-5	76	77	-1	93	91	2	98	95	3
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	PU	D	94	95	-1	61	56	5	77	77	0	91	94	-3	94	97	-3
	BLAISE PASCAL	CLERMONT-FD	0630018C	PU	A	94	95	-1	62	63	-1	82	76	6	95	94	1	97	97	0
	JEANNE D'ARC	CLERMONT-FD	0630019D	PU	A	95	95	0	62	62	0	81	76	5	94	94	0	98	98	0
	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT-FD	0630020E	PU	F	89	93	-4	39	46	-7	68	67	1	85	89	-4	89	94	-5
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	PU	F	93	94	-1	54	55	-1	74	73	1	91	93	-2	97	97	0
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT-FD	0630077S	PU	B	82	84	-2	32	30	2	71	71	0	86	86	0	91	91	0
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631068U	PR	C	95	94	1	62	54	8	80	85	-5	92	93	-1	97	96	1
	FENELON	CLERMONT-FD	0631074A	PR	A	100	98	2	88	80	8	85	83	2	93	95	-2	99	99	0
	SAINT ALYRE	CLERMONT-FD	0631075B	PR	B	99	96	3	63	59	4	79	83	-4	91	93	-2	99	97	2
	MASSILLON	CLERMONT-FD	0631847R	PR	A	100	98	2	83	77	6	76	82	-6	89	94	-5	98	99	-1
	RENE DESCARTES	COURNORN D'AUVERGNE	0631861F	PU	C	96	95	1	63	59	4	85	86	-1	95	95	0	98	98	0
	SAINT PIERRE	COURPIERE	0631032E	PR	A	97	94	3	47	52	-5	64	73	-9	80	94	-14	97	98	-1
	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PU	B	89	93	-4	50	52	-2	82	82	0	92	93	-1	94	97	-3
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	PR	A	92	94	-2	52	57	-5	76	73	3	90	92	-2	94	97	-3
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	PU	B	93	95	-2	58	58	0	80	83	-3	94	95	-1	98	97	1
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	PR	A	99	94	5	65	55	10	73	75	-2	91	93	-2	99	97	2
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	F	97	96	1	67	65	2	84	76	8	97	94	3	100	98	2
	MONTDORY	THIERS	0630068G	PU	B	92	88	4	48	38	10	79	80	-1	97	92	5	98	94	4
	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PU	F	92	94	-2	47	54	-7	79	72	7	92	93	-1	97	97	0

*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

Les filières générales :	Les filières technologiques :
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'industrie et Développement durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies du Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Dépt.	Etablissement	Commune	Code	Type de structure	Secteur	Général			Technologique						
						L	ES	S	STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	TMD	HOT
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	F	PU	*	*	*	*	*	*	*	-2	*	*
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	C	PU	-2	-1	-5	-8	3	*	*	*	*	*
	SAINTE PIERRE	CUSSET	0030072M	A	PR	0	-5	-5	*	*	*	*	*	*	*
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	F	PU	*	*	*	*	*	*	*	-3	*	-1
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	A	PU	1	3	-8	*	*	*	*	*	*	*
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	G	PU	*	*	2	-4	3	*	1	*	*	*
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	A	PU	3	-3	-3	*	*	*	*	*	*	*
	SAINTE BENOIT	MOULINS	0030084A	A	PR	*	-21	7	*	*	*	*	*	*	*
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN / SIOULE	0030044G	A	PU	1	0	-9	*	*	*	*	*	*	*
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	G	PU	*	*	-9	5	-4	3	*	*	*	*
MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	G	PU	*	6	-7	2	-5	*	*	-2	*	*	
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	F	PR	*	*	*	*	*	2	*	*	*	*
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	A	PU	-7	-3	0	*	*	*	*	*	*	*
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	C	PR	*	-3	0	-1	*	*	*	-1	*	*
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	A	PU	-1	13	-3	*	*	*	*	*	*	*
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	B	PU	-9	3	0	5	*	*	*	*	*	*
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	F	PR	*	-2	-3	*	*	*	*	*	*	*
LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	B	PU	-10	-6	-1	2	*	*	*	*	*	*	
HAUTE LOIRE	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	A	PR	2	6	0	*	*	*	*	*	*	*
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	C	PR	3	5	5	6	-1	*	*	*	*	*
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	D	PU	1	0	-1	*	1	*	*	*	*	*
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	C	PU	-2	4	3	5	*	*	-6	0	*	*
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	A	PR	3	-3	2	*	*	*	*	*	*	*
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL / LOIRE	0430058E	D	PR	0	4	0	*	-6	*	*	-7	*	*
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL / LOIRE	0430947W	B	PU	-5	-11	-5	6	*	*	*	*	*	*
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	A	PR	6	12	-10	*	*	*	*	*	*	*
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	A	PU	-1	1	-1	*	*	*	*	*	*	*
BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	A	PU	6	5	-13	*	*	*	*	*	*	*	
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	D	PR	-5	5	-7	*	*	*	*	4	*	*
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	D	PU	-13	0	-2	*	*	*	*	*	*	4
	BLAISE PASCAL	CLERMONT-FD	0630018C	A	PU	0	-3	-1	*	*	*	*	*	*	*
	JEANNE D'ARC	CLERMONT-FD	0630019D	A	PU	-2	2	0	*	*	*	*	*	*	*
	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT-FD	0630020E	F	PU	*	*	*	-7	*	*	-5	-2	*	*
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	F	PU	*	*	3	*	-6	*	5	*	*	*
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT-FD	0630077S	B	PU	4	-7	1	-3	*	*	*	*	*	*
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631068U	C	PR	2	-2	-1	4	2	*	*	*	*	*
	FENELON	CLERMONT-FD	0631074A	A	PR	2	2	1	*	*	*	*	*	*	*
	SAINTE ALYRE	CLERMONT-FD	0631075B	B	PR	-6	5	4	4	*	*	*	*	*	*
	MASSILLON	CLERMONT-FD	0631847R	A	PR	3	2	2	*	*	*	*	*	*	*
	RENE DESCARTES	COURNON D'AUVERGNE	0631861F	C	PU	2	-1	0	3	*	1	*	*	*	*
	SAINTE PIERRE	COURPIERE	0631032E	A	PR	*	11	4	*	*	*	*	*	*	*
	MURAT	ISSOIRE	0630034Y	B	PU	0	1	-4	-11	*	*	*	*	*	*
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	A	PR	-3	7	-10	*	*	*	*	*	*	*
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	B	PU	-4	2	-2	-2	*	*	*	*	*	*
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	A	PR	7	5	3	*	*	*	*	*	*	*
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	F	PU	*	*	0	*	2	*	*	*	*	*
	MONTDORY	THIERS	0630068G	B	PU	0	10	-2	11	*	*	*	*	*	*
	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	F	PU	*	*	5	*	-11	*	0	*	*	*

* : Donnée non disponible

Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

Les filières générales :	Les filières technologiques :
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'industrie et Développement durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies du Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Dépt.	Etablissement	Commune	Code	Type de structure	Secteur	Général			Technologique							
						L	ES	S	STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	TMD	HOT	
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	F	PU	*	*	*	*	*	*	*	*	3	*	*
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	C	PU	-4	0	-3	-1	-3	*	*	*	*	*	*
	SAINTE PIERRE	CUSSET	0030072M	A	PR	-3	-4	-7	*	*	*	*	*	*	*	*
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	F	PU	*	*	*	*	*	*	*	*	2	*	10
	MADAME DE STAEL	MONTLUCON	0030025L	A	PU	6	11	-6	*	*	*	*	*	*	*	*
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	G	PU	*	*	5	-5	10	*	-12	*	*	*	*
	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	A	PU	2	-5	-8	*	*	*	*	*	*	*	*
	SAINTE BENOIT	MOULINS	0030084A	A	PR	*	-3	22	*	*	*	*	*	*	*	*
	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAIN / SIOULE	0030044G	A	PU	10	-4	-19	*	*	*	*	*	*	*	*
	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	G	PU	*	*	-7	9	-4	19	*	*	*	*	*
MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	G	PU	*	-3	-22	-20	-26	*	*	*	-8	*	*	
CANTAL	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERARD	AURILLAC	0150047V	F	PR	*	*	*	*	*	3	*	*	*	*	*
	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	A	PU	-7	-8	-2	*	*	*	*	*	*	*	*
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	C	PR	*	13	-3	-8	*	*	*	-21	*	*	*
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	A	PU	-22	17	-11	*	*	*	*	*	*	*	*
	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	B	PU	-6	10	5	20	*	*	*	*	*	*	*
	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	F	PR	*	-4	-21	*	*	*	*	*	*	*	*
LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	B	PU	-11	6	-1	3	*	*	*	*	*	*	*	
HAUTE LOIRE	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	A	PR	14	18	10	*	*	*	*	*	*	*	*
	LA CHARTREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	C	PR	0	21	16	23	-16	*	*	*	*	*	*
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	D	PU	7	-18	-11	*	11	*	*	*	*	*	*
	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELAY	0430021P	C	PU	-4	9	2	5	*	*	14	-4	*	*	*
	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELAY	0430968U	A	PR	6	8	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL / LOIRE	0430058E	D	PR	0	1	12	*	5	*	*	-16	*	*	*
	LEONARD DE VINCI	MONISTROL / LOIRE	0430947W	B	PU	0	2	-4	-7	*	*	*	*	*	*	*
	SACRE COEUR	YSSINGEAUX	0430065M	A	PR	3	53	5	*	*	*	*	*	*	*	*
	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	A	PU	2	7	4	*	*	*	*	*	*	*	*
BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	A	PU	-12	12	-7	*	*	*	*	*	*	*	*	
PUY DE DOME	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	D	PR	-14	10	-9	*	*	*	*	-5	*	*	*
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	D	PU	-18	17	-8	*	*	*	*	*	*	*	19
	BLAISE PASCAL	CLERMONT-FD	0630018C	A	PU	0	0	-2	*	*	*	*	*	*	*	*
	JEANNE D'ARC	CLERMONT-FD	0630019D	A	PU	0	8	-4	*	*	*	*	*	*	*	*
	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT-FD	0630020E	F	PU	*	*	*	-5	*	*	1	-10	*	*	*
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	F	PU	*	*	5	*	-5	*	0	*	*	*	*
	AMBROISE BRUGIERE	CLERMONT-FD	0630077S	B	PU	2	-1	5	2	*	*	*	*	*	*	*
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631068U	C	PR	-11	14	12	17	4	*	*	*	*	*	*
	FENELON	CLERMONT-FD	0631074A	A	PR	-3	14	7	*	*	*	*	*	*	*	*
	SAINTE ALYRE	CLERMONT-FD	0631075B	B	PR	-1	7	14	-11	*	*	*	*	*	*	*
	MASSILLON	CLERMONT-FD	0631847R	A	PR	8	12	1	*	*	*	*	*	*	*	*
	RENE DESCARTES	COURNON D'AUVERGNE	0631861F	C	PU	1	8	5	-12	*	5	*	*	*	*	*
	SAINTE PIERRE	COURPIERE	0631032E	A	PR	*	9	-15	*	*	*	*	*	*	*	*
	MURAT	ISSOIRE	0630034V	B	PU	-13	5	0	-13	*	*	*	*	*	*	*
	SEVIGNE SAINT LOUIS	ISSOIRE	0631033F	A	PR	1	-1	-12	*	*	*	*	*	*	*	*
	C. ET P. VIRLOGEUX	RIOM	0630052P	B	PU	-11	8	1	-8	*	*	*	*	*	*	*
	SAINTE MARIE	RIOM	0631034G	A	PR	6	23	3	*	*	*	*	*	*	*	*
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	F	PU	*	*	16	*	-8	*	*	*	*	*	*
	MONTDORY	THIERS	0630068G	B	PU	1	21	8	8	*	*	*	*	*	*	*
	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	F	PU	*	*	8	*	-14	*	-12	*	*	*	*

* : Donnée non disponible

Annexe 4 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Réussite			Mentions			Accès au baccalauréat								
					Taux		VA*	Taux		VA	de la 2nde			de la 1ère			de la terminale		
					B*	A*		B	A		B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	93	91	2	36	49	-13	86	72	14	93	81	12	94	90	4
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	81	81	0	32	36	-4	59	63	-4	74	74	0	86	84	2
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	92	88	4	50	45	5	74	70	4	81	81	0	91	88	3
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	84	81	3	48	41	7	68	66	2	75	75	0	86	83	3
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	78	83	-5	32	41	-9	68	68	0	79	78	1	85	85	0
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	90	82	8	45	37	8	66	60	6	86	73	13	90	84	6
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	70	79	-9	34	36	-2	63	62	1	72	73	-1	75	81	-6
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	99	92	7	56	55	1	80	76	4	93	83	10	99	91	8
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	93	89	4	50	47	3	66	71	-5	82	80	2	95	89	6
	LYCEE D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	VICHY	0030935A	PR	86	95	-9	50	59	-9	73	83	-10	78	90	-12	86	95	-9
CANTAL	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	83	87	-4	44	46	-2	70	69	1	78	80	-2	85	88	-3
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	80	84	-4	26	44	-18	74	67	7	87	79	8	89	86	3
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	88	91	-3	47	50	-3	73	73	0	83	83	0	88	91	-3
	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	96	93	3	65	60	5	82	79	3	93	88	5	100	94	6
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	82	91	-9	42	49	-7	54	70	-16	66	82	-16	79	89	-10
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	92	87	5	31	39	-8	71	77	-6	83	83	0	92	90	2
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	74	83	-9	48	37	11	63	65	-2	74	78	-4	88	88	0
HAUTE LOIRE	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	90	83	7	40	40	0	79	70	9	86	78	8	93	85	8
	SAINT JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	94	90	4	47	47	0	78	69	9	94	81	13	94	90	4
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	88	88	0	43	52	-9	73	73	0	86	82	4	93	89	4
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	81	84	-3	33	35	-2	38	57	-19	66	77	-11	74	85	-11
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	57	84	-27	36	44	-8	44	64	-20	53	78	-25	60	86	-26
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	88	92	-4	49	52	-3	73	72	1	82	85	-3	87	92	-5
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	91	92	-1	39	52	-13	72	72	0	82	84	-2	91	92	-1
NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	97	84	13	55	42	13	71	66	5	94	79	15	100	87	13	
PUY DE DOME	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	84	87	-3	34	44	-10	71	71	0	81	80	1	88	88	0
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	100	92	8	74	52	22	72	77	-5	93	87	6	95	93	2
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	88	87	1	54	42	12	73	67	6	89	80	9	96	86	10
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	PU	92	92	0	47	51	-4	79	77	2	91	86	5	92	92	0
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	PU	82	85	-3	44	45	-1	75	70	5	84	80	4	85	87	-2
	ROGER CLAUSTRES	CLERMONT-FD	0630022G	PU	82	82	0	46	42	4	61	66	-5	78	78	0	86	85	1
	MARIE CURIE	CLERMONT-FD	0630023H	PU	86	92	-6	41	50	-9	74	72	2	79	83	-4	90	91	-1
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT-FD	0630024J	PU	76	85	-9	35	41	-6	64	65	-1	72	76	-4	80	85	-5
	ANNA RODIER	CLERMONT-FD	0631050Z	PR	92	88	4	62	48	14	62	74	-12	81	84	-3	100	91	9
	LES CORDELIERS	CLERMONT-FD	0631408N	PR	97	94	3	71	56	15	87	77	10	91	86	5	93	93	0
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT-FD	0631409P	PU	65	85	-20	30	46	-16	60	66	-6	63	77	-14	72	85	-13
	GODEFROY DE BOULLON	CLERMONT-FD	0631736V	PR	94	88	6	49	50	-1	72	72	0	91	83	8	97	90	7
	SAINT ALYRE	CLERMONT-FD	0631737W	PR	73	87	-14	45	43	2	57	74	-17	73	83	-10	80	91	-11
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	81	79	2	33	36	-3	57	61	-4	75	74	1	83	83	0
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	75	84	-9	43	45	-2	67	65	2	74	76	-2	78	84	-6
	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	79	86	-7	47	48	-1	63	73	-10	75	84	-9	81	90	-9
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	75	81	-6	42	36	6	67	68	-1	76	78	-2	84	85	-1
DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	85	81	4	40	42	-2	61	65	-4	78	76	2	86	85	1	
GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	79	80	-1	39	37	2	49	59	-10	66	73	-7	79	83	-4	

*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

Annexe 5 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand

Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialité, puis par secteur :

Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

Dépt.	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Général						Technologique					
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	*	*	*	*	4	-21	-6	*	*	*	4	-12
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	*	-7	*	*	-6	-1	-8	*	5	*	-6	-2
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	*	*	-7	*	0	*	5	*	*	*	-2	5
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	*	*	*	*	*	8	*	*	*	*	*	8
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	*	*	*	*	*	*	8	*	5	*	*	7
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	*	*	*	*	3	*	*	*	*	*	3	*
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	*	*	*	*	*	4	*	*	3	*	*	4
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	*	*	*	*	*	*	*	*	-9	*	*	-9
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	*	-27	*	*	-7	*	*	*	*	*	-9	*
	LYCEE D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	VICHY	0030935A	PR	*	6	*	*	*	*	*	*	0	*	6	0
CANTAL	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	*	5	*	*	*	*	4	*	4	*	5	3
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	*	*	*	*	-4	*	*	*	*	*	-4	*
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	*	9	*	*	*	11	-21	*	-1	*	9	-4
	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	*	*	-9	*	*	*	*	*	*	*	-9	*
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	*	*	*	*	13	2	*	*	*	*	13	2
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	*	*	*	*	*	*	*	3	*	*	*	3
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	*	12	*	*	*	3	*	*	*	*	*	*
HAUTE LOIRE	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	*	*	*	*	*	*	-40	*	6	*	*	-9
	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	*	*	*	*	-27	*	*	*	*	*	-27	*
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	*	14	-18	*	*	*	*	*	*	*	-3	*
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	*	-9	*	*	*	-7	-1	*	-2	*	-9	-3
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	*	2	*	*	*	*	*	*	*	*	2	*
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	*	*	*	*	*	14	-10	*	-5	*	*	-1
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	*	*	*	*	0	*	*	*	*	*	0	*
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	*	17	*	*	11	15	*	*	*	*	12	15
PUY DE DOME	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	*	8	*	*	-13	*	7	*	-21	*	-5	-2
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	*	*	*	*	*	12	*	*	5	*	*	8
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	*	*	*	*	*	*	1	*	*	*	*	1
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	PU	*	*	*	*	-7	*	*	1	*	*	-7	1
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	PU	*	*	*	*	2	*	*	*	-14	*	2	-14
	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT-FD	0630022G	PU	*	*	*	*	*	*	*	*	0	-23	*	-6
	MARIE CURIE	CLERMONT-FD	0630023H	PU	*	*	*	*	*	-6	-9	*	*	*	*	-9
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT-FD	0630024J	PU	*	*	*	*	8	-11	*	*	*	*	8	-11
	ANNA RODIER	CLERMONT-FD	0631050Z	PR	*	*	-4	-10	*	-12	4	*	*	*	-9	-5
	LES CORDELIERS	CLERMONT-FD	0631408N	PR	9	*	*	-2	15	*	*	*	*	*	4	*
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT-FD	0631409P	PU	*	*	*	*	-4	2	-6	*	*	*	*	-2
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631736V	PR	*	*	*	*	*	4	*	*	*	*	*	4
	SAINTE ALYRE	CLERMONT-FD	0631737W	PR	*	*	*	*	*	*	5	*	1	*	*	3
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	*	*	*	*	-16	*	*	*	-32	-20	-16	-25
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	*	*	*	*	-16	*	-4	*	*	*	-16	-4
	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	*	1	*	*	*	*	*	*	0	*	1	0
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	*	10	*	*	11	*	*	-6	*	*	11	-6
DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	*	*	*	*	*	-14	*	*	*	*	*	-14	
GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	*	10	-9	*	-26	*	*	*	*	*	-6	*	

* : Donnée non disponible

Annexe 6 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand

Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialité, puis par secteur :

Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

Dépt.	Etablissement	Commune	Code	Secteur	Général						Technologique					
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total
ALLIER	GENEVIEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	*	*	*	*	-2	-23	-10	*	*	*	-2	-14
	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030061A	PU	*	-10	*	*	-4	7	-12	*	16	*	-6	2
	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	*	*	-3	*	-5	*	-3	*	*	*	-4	-3
	GUSTAVE EIFFEL	GANNAT	0030905T	PU	*	*	*	*	*	8	*	*	*	*	*	8
	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	*	*	*	*	*	*	7	*	-11	*	*	1
	SAINTE-LOUISE	MONTLUCON	0030105Y	PR	*	*	*	*	7	*	*	*	*	*	7	*
	ALBERT EINSTEIN	MONTLUCON	0031043T	PU	*	*	*	*	*	14	*	*	-5	*	*	3
	ANNA RODIER	MOULINS	0030112F	PR	*	*	*	*	*	*	*	*	-9	*	*	-9
	VAL D'ALLIER	VARENNES SUR ALLIER	0030924N	PU	*	-11	*	*	-1	*	*	*	*	*	-2	*
	LYCEE D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	VICHY	0030935A	PR	*	-28	*	*	*	*	*	*	-7	*	-28	-7
CANTAL	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	*	11	*	*	*	*	7	*	2	*	11	4
	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PU	*	*	*	*	-18	*	*	*	*	*	-18	*
	RAYMOND CORTAT	AURILLAC	0150008C	PU	*	34	*	*	*	19	-16	*	-9	*	34	-7
	LYCEE DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	PR	*	*	11	*	*	*	*	*	*	*	11	*
	GERBERT	AURILLAC	0150760V	PR	*	*	*	*	-7	7	*	*	*	*	-7	7
	LYCEE	MAURIAC	0150747F	PU	*	*	*	*	*	*	*	5	*	*	*	5
	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	*	-18	*	*	*	-1	*	*	*	*	*	*
HAUTE LOIRE	LYCEE DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	*	*	*	*	*	*	-31	*	5	*	*	-7
	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	PR	*	*	*	*	-8	*	*	*	*	*	-8	*
	PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430101B	PR	*	6	-8	*	*	*	*	*	*	*	-2	*
	AUGUSTE AYMARD	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	*	-29	*	*	*	17	13	*	-15	*	-29	2
	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	*	-15	*	*	*	*	*	*	*	*	-15	*
	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	*	*	*	*	*	-13	-24	*	-8	*	*	-13
	ANNE MARIE MARTEL	LE PUY EN VELAY	0430098Y	PR	*	*	*	*	-9	*	*	*	*	*	-9	*
	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430103D	PR	*	27	*	*	16	0	*	*	*	*	17	0
PUY DE DOME	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	*	-31	*	*	-3	*	-2	*	-18	*	-14	-7
	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	*	*	*	*	*	8	*	*	31	*	*	22
	FRANCOIS RABELAIS	BRASSAC LES MINES	0630012W	PU	*	*	*	*	*	*	12	*	*	*	*	12
	LYCEE DES METIERS	CHAMALIERES	0631669X	PU	*	*	*	*	1	*	*	-3	*	*	1	-3
	LA FAYETTE	CLERMONT-FD	0630021F	PU	*	*	*	*	7	*	*	*	-15	*	7	-15
	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT-FD	0630022G	PU	*	*	*	*	*	*	*	*	-10	-5	*	-9
	MARIE CURIE	CLERMONT-FD	0630023H	PU	*	*	*	*	*	-6	-6	*	*	*	*	-6
	AMEDEE GASQUET	CLERMONT-FD	0630024J	PU	*	*	*	*	-7	3	*	*	*	*	-7	3
	ANNA RODIER	CLERMONT-FD	0631050Z	PR	*	*	5	-5	*	-3	5	*	*	*	-3	1
	LES CORDELIERS	CLERMONT-FD	0631408N	PR	12	*	*	-5	-11	*	*	*	*	*	-2	*
	CAMILLE CLAUDEL	CLERMONT-FD	0631409P	PU	*	*	*	*	34	-6	3	*	*	*	*	-2
	GODEFROY DE BOUILLON	CLERMONT-FD	0631736V	PR	*	*	*	*	*	14	*	*	*	*	*	14
	SAINTE ALYRE	CLERMONT-FD	0631737W	PR	*	*	*	*	*	*	17	*	11	*	*	15
	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	*	*	*	*	-5	*	*	*	-12	-37	-5	-27
	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	*	*	*	*	-9	*	7	*	*	*	-9	7
	MARIE LAURENCIN	RIOM	0630054S	PU	*	-14	*	*	*	*	*	*	6	*	-14	6
	PIERRE JOEL BONTE	RIOM	0631985R	PU	*	6	*	*	8	*	*	-22	*	*	7	-22
	DESAIX	ST ELOY LES MINES	0630061Z	PU	*	*	*	*	*	2	*	*	*	*	*	2
	GERMAINE TILLION	THIERS	0630078T	PU	*	23	6	*	-33	*	*	*	*	*	6	*

* : Donnée non disponible



Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat

Baccalauréats général, technologique et professionnel 2017

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

SOMMAIRE

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?.....	3
Quels indicateurs de résultats retenir ?.....	4
Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?.....	5
Comment interpréter les indicateurs ?.....	7
Conditions de publication des indicateurs.....	9
Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées	10
Le calcul des indicateurs	11

POUR CONSULTER LES INDICATEURS

www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees

Directrice de la publication

Fabienne ROSENWALD

Directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP]

Responsables de ce document :

Mustapha Touahir, Franck Evain et Sylvain Maugis

Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire – DEPP B3

Contacts

Centre de documentation statistique

01 55 55 73 58

depp.documentation@education.gouv.fr

Bureau de presse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants **des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Les indicateurs de résultats publiés par le ministère sont mis à disposition du public afin de donner des éléments de réponse à la question de l'évaluation de l'action propre d'un lycée sur la réussite de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès (élèves dotés de bonnes méthodes de travail ou bénéficiant de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades), ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez ses élèves les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Question délicate car **il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée.** Les critères retenus pour apprécier les résultats d'un établissement ne sont pas les mêmes selon les objectifs des lycéens et de leurs parents. Selon les priorités accordées au lieu d'enseignement, au choix de la série ou à la réussite, on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition de ces indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements en prenant en compte leur composition sociodémographique.

Quels indicateurs de résultats retenir ?

Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Selon le point de vue, chef d'établissement, enseignant, élève ou parent d'élève, les objectifs peuvent être différents.

Pour les chefs d'établissements, ces indicateurs doivent aider à faire des choix de pilotage. Pour les élèves et leurs parents, les guider vers l'établissement qui correspondra le mieux à leurs aspirations : choix d'une série/spécialité, proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, réussite de la scolarité jusqu'au baccalauréat même avec redoublement.

Le ministère a pris le parti de présenter des indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ces indicateurs sont publiés pour les lycées publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves présents à l'examen. Les différentes séries des baccalauréats généraux et technologiques ont toujours été distinguées. Dans la voie professionnelle, une distinction par domaines de spécialité est faite depuis 2015, en plus de la distinction entre les secteurs de la production et des services.

Le taux d'accès au baccalauréat

Le **taux d'accès de la seconde au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont quitté le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés par l'établissement vers une section d'un

autre lycée, soit parce qu'ils ont quitté le système scolaire, sont considérés du point de vue de l'indicateur comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé a, toutes choses égales par ailleurs, plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) qu'un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte. Ces éléments ont conduit le ministère à fournir le **taux d'accès de la première au baccalauréat**, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde.

Nous verrons par la suite que la prise en compte de la structure pédagogique du lycée permet aussi d'atténuer les questions d'interprétation liées aux différences d'offres de formations entre lycées.

Le **taux d'accès de la terminale au baccalauréat**, également diffusé, permet d'apprécier la part de redoublants - suite à un échec au baccalauréat - acceptée au sein de l'établissement, et d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement.

Le taux de mentions au baccalauréat

Diffusé pour la première fois à l'occasion des IVAL session du baccalauréat 2017, le taux de mentions obtenues ne se substitue pas aux précédents ; il les complète. Il devrait permettre d'enrichir l'analyse sur la performance des établissements, entre autres pour ceux ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail ayant pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, ou encore qui se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève. Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève.

En moyenne, le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 12 points entre les élèves à l'heure et ceux en retard à l'entrée au lycée. L'écart est supérieur à 17 points entre les élèves ayant eu 10 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant eu plus de 14, et de 7 points entre les enfants de parents à catégorie sociale très favorisée et les enfants de parents à catégorie sociale défavorisée. Il est moins important selon le sexe (3 points entre les filles et les garçons).

Les regroupements réalisés pour les origines sociales

À partir de la session 2015, les catégories socioprofessionnelles des deux parents sont prises en compte pour mesurer l'origine sociale, et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale¹. Ce dernier a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.), afin de définir si les élèves se trouvaient dans une

situation favorable aux apprentissages. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (en tenant compte du cas particulier des familles monoparentales), pour hiérarchiser le milieu social des élèves, dans les bases de données pour lesquelles seule cette information était disponible.

L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie. Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves). A titre d'exemple, près de 97 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le baccalauréat, alors que seuls 85 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée.

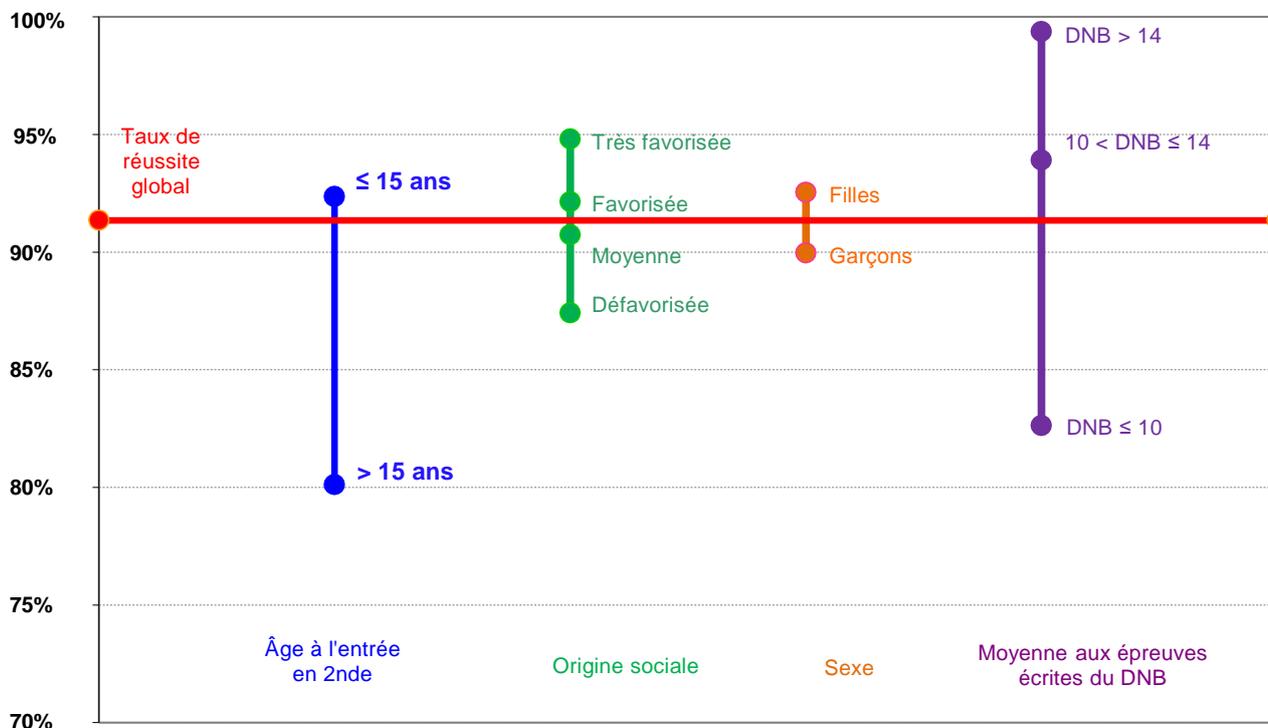
C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat. Le taux attendu de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

¹ Cf. Thierry Rocher, « Construction d'un Indice de position sociale des élèves », *Education & formations n°90*, avril 2016 DEPP.

Baccalauréat général et technologique (session 2017)

Taux de réussite nationaux selon l'âge à l'entrée en seconde, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire des élèves des établissements publics et privés sous contrat (France métropolitaine + DOM)

Taux de réussite au baccalauréat général et technologique - session 2017



Note de lecture : Les élèves ayant obtenu 10 de moyenne ou moins aux épreuves écrites du DNB ont un taux de réussite au baccalauréat de 82,6% en 2017.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite, d'accès ou de mention de chaque lycée si celui-ci ne contribuait ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves, que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle

n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

Afin de prendre en compte la structure pédagogique des lycées et ainsi différencier ceux qui disposent d'une large palette de formations des autres, **le calcul du taux d'accès attendu est établi en tenant compte des séries offertes par le lycée** (voir page 11).

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

Comment interpréter les indicateurs ?

L'exemple présenté ci-après a pour but d'illustrer ce que peut être l'utilisation des indicateurs pour apprécier les différents aspects des résultats d'un lycée.

Il montre que les analyses conduites doivent prendre appui sur les modes de calcul des indicateurs proposés et tenir compte de toute la complexité des situations des établissements. Ils illustrent également l'intérêt de la présentation de plusieurs indicateurs, qui donnent des points de vue différents et complémentaires sur les résultats des lycées. Ces indicateurs, qui permettent de mettre en valeur les points forts et les points faibles d'un lycée veulent inciter celui-ci à prendre appui sur les premiers pour améliorer les seconds.

La complexité et la diversité des situations réelles – dont cette analyse ne peut rendre compte que très sommairement – conduit à souligner une fois encore le danger qu'il y aurait à utiliser ces indicateurs – et a fortiori à ne retenir qu'une partie d'entre eux – pour établir des palmarès ou faire des comparaisons sans en fournir les termes.

Libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique

Les filières générales	Les filières technologiques
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Les regroupements des filières du baccalauréat professionnel

Les secteurs de la production et des services sont définis par la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994, Journal officiel du 26 juin 1994). Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialités, puis par secteur.

Le secteur de la production	Le secteur des services
<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités pluri-technologiques de la production ;▪ Agriculture, pêche, forêt et espaces verts² ;▪ Transformations ;▪ Génie civil, construction, bois ;▪ Matériaux souples ;▪ Mécanique, électricité, électronique.	<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités plurivalentes des services ;▪ Échanges et gestion ;▪ Communication et information ;▪ Services aux personnes ;▪ Services à la collectivité.

² Les résultats aux filières agricoles ne sont pas traités par le ministère de l'éducation nationale et n'apparaissent donc pas dans les IVAL.

Cas d'un lycée d'enseignement général et technologique (catégorie « lycée général »)

Taux de réussite au baccalauréat 2017

Part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat

Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Toutes séries	87	81	+6	151
L	90	85	+5	31
ES	89	80	+9	70
S	82	81	+1	50

Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2017

Probabilité qu'un élève obtienne le baccalauréat dans l'établissement s'il y est entré en seconde, en première ou en terminale

Niveau	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Effectifs à la rentrée 2017
Seconde	57	67	-10	209
Première	84	85	-1	150
Terminale	90	87	+3	145

Taux de mentions au baccalauréat 2017

Part d'élèves ayant obtenu une mention parmi les élèves ayant passé le baccalauréat

Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Toutes séries	32	34	-2	151
L	26	31	-5	31
ES	36	37	-1	70
S	29	33	-4	50

Du point de vue de la réussite au baccalauréat (indicateur n° 1), ce lycée d'enseignement général (il n'offre que les séries L, ES et S) présente de bons résultats. En effet, 87 % des élèves présents à l'examen obtiennent le baccalauréat. Ce taux de réussite constaté est supérieur de 6 points à ce qu'il aurait été si ses élèves de terminale avaient été scolarisés dans un lycée « neutre » au sens statistique du terme. Toujours du seul point de vue de la réussite, le lycée semble apporter plus à ses classes de séries L et ES qu'à celles de la série S.

Mais on ne peut se contenter des seuls taux de réussite. L'examen des taux d'accès (indicateur n° 2) doit compléter l'analyse. Un élève de seconde de cet établissement n'a qu'un peu plus d'une chance sur deux d'obtenir son baccalauréat en restant dans ce lycée (57 %). Ce résultat est en dessous du taux observé pour les élèves de mêmes caractéristiques

scolarisés dans des lycées généraux comparables en termes de population accueillie (67 %). Cela conduit à penser qu'un nombre important des élèves du lycée doivent le quitter en cours de scolarité. C'est plutôt en fin de seconde que les élèves quittent le lycée puisque les taux d'accès de la première et de la terminale au baccalauréat sont très proches des taux attendus. De plus, le taux d'accès terminale-bac est légèrement supérieur au taux de réussite au baccalauréat, ce qui signifie les élèves ayant échoué au baccalauréat sont acceptés comme redoublants dans l'établissement.

Enfin, les valeurs ajoutées associées aux taux de mentions (indicateur n° 3) indiquent que si le lycée permet à davantage de lycéens qu'on pouvait s'y attendre d'avoir le baccalauréat, ceux-ci ne l'obtiennent pas aussi souvent qu'attendu avec une mention, compte tenu de leurs caractéristiques.

Conditions de publication des indicateurs

Le ministère calcule des indicateurs de résultats pour **4 328** lycées publics et lycées privés sous contrat (**2 305** lycées d'enseignement général et technologique et **2 023** lycées professionnels) qui préparent au baccalauréat. Dans certains cas, la fiche de l'établissement peut ne pas être renseignée, partiellement renseignée ou être renseignée avec une indication de précaution d'usage pour certains indicateurs.

▪ **Aucun indicateur publié**

Pour les lycées généraux et technologiques, il faut au moins 20 candidats au baccalauréat (10 pour les lycées professionnels) pour que les indicateurs soient calculés. Si cette condition n'est pas respectée, la fiche de l'établissement n'est pas publiée.

De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les taux d'accès au baccalauréat ne peuvent être calculés et dans ce cas la fiche n'est pas publiée.

▪ ⁽¹⁾ : **Taux de réussite ou de mentions attendu = taux moyen national**

Lorsque les effectifs d'élèves et d'établissements ne sont pas suffisants, les taux de réussite et de mentions attendus sont égaux aux taux moyens calculés France entière. C'est le cas pour :

- la série « Techniques de la musique et de la danse »
- le domaine de spécialité « Spécialités pluri-technologiques de la production »

Lorsque la part d'élèves dont la note au brevet a été retrouvée est supérieure à 50% pour l'ensemble de l'établissement mais inférieure à 50% pour une de ses séries, le taux de réussite attendu correspond également au taux de réussite moyen France pour cette série. Idem pour le taux de mentions.

▪ **ND : non déterminé**

Les taux peuvent être non déterminés pour quatre raisons :

(1) Trop peu d'élèves

- moins de 10 candidats dans une série du bac général et technologique ou dans une filière (production ou services) du bac professionnel
- moins de 5 candidats dans un domaine de spécialité du bac professionnel

Dans ce cas, les taux de réussite et de mentions attendus est à « ND »

(2) Trop peu de notes au brevet retrouvées

Lorsque la part de notes au brevet retrouvées est inférieure à 50% au niveau :

- de la série : taux attendu de la série = ND
- de l'ensemble des candidats au bac : taux toutes séries confondues = ND
- de l'ensemble des élèves de l'établissement : taux d'accès attendus = ND

(3) Mayotte

Le calcul des taux attendus pour les lycées de Mayotte donnant des résultats très atypiques, ils ont également été mis à « ND ».

(4) Existence probable d'une convention inter-établissements

Pour quelques lycées généraux et technologiques n'offrant qu'une ou deux séries, avec un taux d'accès 2^{nde}-Bac très faible dû à une forte orientation en fin de 2^{nde} vers d'autres établissements, le taux d'accès 2^{nde}-Bac (brut et attendu) est également mis à « ND ».

Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées

Les sept catégories de lycées d'enseignement général et technologique

Les taux d'accès (indicateur n°2) prennent en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Leur valeur dépend pour partie de la structure pédagogique de l'établissement. En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité ; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans une filière non proposée par l'établissement. Pour tenir compte de la diversité des structures pédagogiques des lycées, il semble donc plus juste, lorsqu'on calcule la « valeur ajoutée » des lycées en termes de taux d'accès, de raisonner à structure pédagogique aussi comparable que possible.

C'est pourquoi l'ensemble des établissements qui offrent en terminale un enseignement de type général et technologique ont été classés selon leur structure pédagogique.

Les lycées ont été répartis en sept catégories présentées dans le tableau ci-dessous. Celles-ci ont été choisies de manière à ce que le taux d'accès 2^{nde}-Bac soit relativement homogène entre les différents lycées d'une même catégorie. Ainsi, si le taux d'accès constaté peut logiquement varier en fonction de l'offre de formation, la valeur ajoutée de ce taux d'accès sera elle obtenue en comparant des établissements relativement proches les uns des autres.

Les lycées d'enseignement général et technologique publics et privés sous contrat en 2016-2017

Catégorie de lycée	Nombre de lycées	Nombre d'élèves de terminale à la rentrée 2017
Lycées avec uniquement L, ES et S	454	78 090
Lycées avec uniquement L, ES, S et STMG	601	161 342
Lycées avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)	456	154 103
Lycées avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG	258	63 832
Lycées hôteliers	36	1 676
Autres lycées avec au plus 3 séries	398	47 489
Autres lycées avec au moins 4 séries	102	26 644
Ensemble	2 305	533 176

Le calcul des indicateurs

Il y a trois indicateurs principaux : taux de réussite, taux d'accès et taux de mentions. À chacun de ces indicateurs sont associés des taux attendus, qui correspondent aux taux moyens estimés pour des élèves d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire à l'entrée en seconde et de sexe comparables, scolarisés dans des établissements comparables en termes d'offre de formation et de caractéristiques de la population accueillie.

Taux de réussite constaté

Le taux de réussite au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu le diplôme. Le taux constaté de réussite au baccalauréat se calcule de la façon suivante :

Taux constaté de réussite au baccalauréat =

$$\frac{\text{Bacheliers} \times 100}{\text{Présents}}$$

Où :

Bacheliers = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

Présents = élèves de l'établissement inscrits au baccalauréat dans l'établissement et présents à l'examen en juin ou septembre de l'année (N).

Taux d'accès constaté

Le taux d'accès de seconde au baccalauréat est la probabilité, pour un élève, d'accéder successivement de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat au sein de l'établissement³. Ainsi, le taux d'accès de seconde au baccalauréat est le produit de ces trois taux intermédiaires (2^{nde}-1^{ère}, 1^{ère}-Terminale et Terminale-Bac).

Pour les IVAL session N du baccalauréat, chaque taux d'accès intermédiaire est calculé en observant ce que les élèves inscrits dans l'établissement en décembre N-1 sont devenus en décembre N. Le taux d'accès au baccalauréat, produit de ces taux intermédiaires, n'est donc pas fondé sur le suivi d'une cohorte réelle d'élèves, mais sur l'observation du parcours des élèves présents à tous les niveaux une même année scolaire. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un suivi de cohorte fictive. Les cohortes fictives nécessitent seulement un constat sur deux années consécutives, permettant ainsi de ne pas attendre que la cohorte ait quitté le lycée, ce qui nécessiterait l'observation d'au moins quatre années successives.

Le taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre se calcule de la façon suivante :

Taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre =

$$\frac{\text{Succès} \times 100}{\text{Inscrits} - \text{Doublants}}$$

Où :

Inscrits = élèves inscrits dans le niveau de départ en décembre de l'année (N-1)

³ À partir de 2016, les passages au niveau supérieur en changeant de filière (2^{nde} GT vers 1^{ère} PRO par exemple) sont considérés comme des succès. De la même manière, les redoublements en changeant de filière (2^{nde} PRO vers 2^{nde} GT par exemple) n'atténuent pas le taux d'accès. Ceci à condition bien sûr que l'élève reste dans le même établissement. Seuls les lycées polyvalents sont donc concernés.

À partir de 2017, les déménagements sont également pris en compte. Un élève qui accède au niveau supérieur tout en changeant d'établissement ne pénalisera plus le taux d'accès du lycée d'origine si cela fait suite à un changement de commune de résidence.

Doublants = élèves de l'établissement qui redoublent le niveau de départ dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul des taux d'accès de 2^{nde} en 1^{ère} et de 1^{ère} en terminale :

Succès = élèves qui passent dans le niveau supérieur dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul du taux d'accès Terminale-Baccalauréat :

Succès = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

En soustrayant les redoublants de l'établissement du dénominateur, on suppose que les élèves ayant redoublé cette année dans l'établissement auront, l'année suivante, la même probabilité d'accéder au niveau supérieur.

Calcul pratique d'un taux d'accès constaté

Un lycée scolarise 221 élèves en seconde, 215 en première et 235 en terminale en décembre de l'année (N-1). Le devenir de ces élèves l'année suivante est décrit dans le tableau ci-après :

Niveau	Inscrits	Succès	Doublants
2 ^{nde}	221	159	9
1 ^{ère}	215	191	5
Terminale	235	201	4

Le taux constaté d'accès de seconde en première vaut : $\frac{159}{221-9} = 75,0\%$

Le taux constaté d'accès de première en terminale vaut : $\frac{191}{215-5} = 91,0\%$

Le taux constaté d'accès de terminale au baccalauréat vaut : $\frac{201}{235-4} = 87,0\%$

Finalement, le taux constaté d'accès de seconde au baccalauréat vaut :

$$\frac{75,0}{100} \times \frac{91,0}{100} \times \frac{87,0}{100} = 59,4\%$$

Interprétation d'un taux d'accès

La complexité d'un taux d'accès constaté suppose d'être prudent dans son interprétation et, notamment, de garder présent à l'esprit qu'il estime la capacité du lycée à conserver ses élèves tout au long du second cycle et à leur faire obtenir le baccalauréat à l'issue de celui-ci. Si de nombreux facteurs propres au lycée peuvent influencer sur cette capacité, d'autres lui échappent :

– les facteurs liés à la politique de l'établissement :

- politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou d'autres séries situées dans d'autres établissements ;
- gestion des redoublements ;
- politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études ;

– les facteurs subis par l'établissement :

- attractivité d'établissements voisins ;
- orientation vers une série ou une option non proposée par l'établissement.

C'est pour tenir compte de ce dernier facteur, lié aux structures des établissements que l'on considère, dans le calcul du taux d'accès attendu des lycées d'enseignement général et technologique, le type de formations offertes.

Taux de mentions constaté

Le taux de mentions au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien). Le taux constaté de mentions se calcule de la même manière que le taux de réussite.

Taux attendus et valeurs ajoutées

La DEPP a mis au point un modèle statistique⁴ de calcul des taux attendus de chaque lycée. Il permet de simuler, pour chaque élève, sa probabilité d'obtenir le baccalauréat, d'accéder au niveau supérieur ou d'obtenir une mention, en fonction de ses caractéristiques (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde⁵, origine sociale et sexe) et des caractéristiques du lycée dans lequel il évolue. Le calcul de cette probabilité est réalisé en considérant que l'élève est scolarisé dans un établissement ne contribuant ni plus ni moins que la moyenne des établissements à la réussite scolaire de ses élèves.

Une fois obtenues ces probabilités pour chaque élève, il suffit ensuite d'en calculer les moyennes. Pour les taux de réussite ou de mentions, ces moyennes sont calculées au niveau de la série ou du domaine de spécialité. Pour les taux d'accès, elles sont calculées par « niveau » (2^{nde}, 1^{ère}, terminale). Ces moyennes de probabilités sont ce qu'on appelle les taux attendus.

Le taux de réussite attendu pour l'établissement est ensuite obtenu en faisant la moyenne des taux de réussite attendus par série, pondérés par l'effectif d'élèves présents au baccalauréat. C'est la même chose pour le **taux de mentions attendu**.

De la même façon, la moyenne des probabilités d'accès au niveau supérieur de tous les élèves d'un niveau, donne le taux attendu d'accès au niveau supérieur. **Le taux d'accès attendu de première au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de première en terminale et de terminale au baccalauréat. **Le taux d'accès attendu de la seconde au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de seconde en première et de première au baccalauréat.

Pour chaque indicateur, taux de réussite, taux d'accès ou taux de mentions, la **valeur ajoutée** de l'établissement est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu.

$\text{Valeur ajoutée} = \text{taux constaté} - \text{taux attendu}$
--

⁴ La mise en œuvre du modèle se base sur des théories statistiques élaborées et fait appel à des procédures de calculs longues et complexes qui ne peuvent être reproduites « à la main ». Il n'est donc pas possible d'explicitier dans le présent document les formules de calcul.

⁵ Lorsque la note individuelle d'un élève au brevet n'est pas retrouvée, elle est imputée par la note moyenne des élèves de sa série ou de son établissement. Afin de neutraliser l'impact des variations de la notation au brevet d'une année à l'autre, ces notes sont harmonisées de manière à ce que la moyenne nationale soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage du brevet.

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées (IVAL)
Baccalauréat Général - Technologique
et Professionnel
2017

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 5 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/statistiques/>

n°ISSN

2259-3845



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

